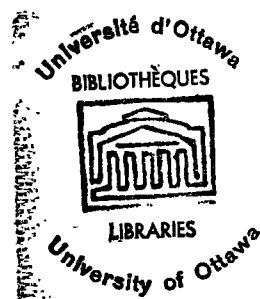


La reproduction de l'appropriation dans des organismes de femmes  
francophones dans le Nord de l'Ontario: 1850 à 1950.

Thèse présentée à l'Ecole des  
études supérieures de l'Université  
d'Ottawa en vue de l'obtention  
de la maîtrise en sociologie.



par Marielle Labelle



Université d'Ottawa

Ottawa, Canada, 1984.

UMI Number: EC55855

### INFORMATION TO USERS

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleed-through, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

**UMI<sup>®</sup>**

---

UMI Microform EC55855  
Copyright 2011 by ProQuest LLC  
All rights reserved. This microform edition is protected against  
unauthorized copying under Title 17, United States Code.

---

ProQuest LLC  
789 East Eisenhower Parkway  
P.O. Box 1346  
Ann Arbor, MI 48106-1346

## REMERCIEMENTS

L'auteure tient à remercier les personnes qui ont collaboré à différentes phases de cette recherche, notamment Mme Anne Denis, professeure à l'Université d'Ottawa, pour la direction de la thèse, Robert Lalande pour la révision du texte, Monique Coderre pour la dactylographie et toutes les femmes du Nord de l'Ontario qui ont bien voulu contribuer. Leur divers apports ont été très précieux dans la réalisation de ce document.

## TABLES DES MATIERES

Remerciements.....	i
Liste des tableaux et figures.....	ii
Introduction.....	1
Chapitre I	
Encadrement théorique.....	4
Chapitre II	
Méthode	
Choix des organisations.....	12
Carte géographique entre North Bay et Sudbury,,,. . . . .	13
n Indicateurs d'appropriation.....	17
Chapitre III	
Le milieu.....	20
Carte.....	23
Structure ethnique linguistique religieuse.....	26
Tableau I.....	27
Tableau I (suite).....	28
Tableau I (suite).....	29
Tableau II.....	30
Paroisses canadiennes-françaises.....	31
Familles canadiennes-françaises.....	32
Chapitre IV	
Les organisations volontaires de femmes	
Les Dames de Sainte Anne.....	37
La Fédération des femmes canadiennes-françaises.....	46
Union catholique des fermières de l'Ontario.....	54
Chapitre V	
Les organisations comme lieux d'appropriation.....	60
Conclusion.....	75
Annexe.....	78
Annexe I.....	79
Bibliographie.....	80

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Tableau I

Population catholique et francophones du Nipissingue  
pour les années 1871, 1901, 1911, 1921 et 1931.....27

Tableau II

Pourcentage de la population catholique et de la  
population catholique francophone pour les années  
1871, 1901, 1911 et 1931 à Field, Sturgeon Falls,  
Sudbury et North Bay.....30

Figure I

Carte géographique entre North Bay et Sudbury.....13

Figure II

Les voies ferrées entre Mattawa et Sudbury.....23

## INTRODUCTION

L'absence quasi totale des femmes dans l'histoire écrite, les a reléguées parmi les sans histoires, sauf quelques exceptions comme Marie de l'Incarnation, Madeleine de Verchères et certaines autres. Reconstituer l'expérience historique de nos mères ancêtres est une tâche des plus difficiles vue le manque d'information et d'écrit à leur sujet.

Depuis quelques années, plusieurs études portant sur des féminismes ont été écrites (de Beauvoir, 1949; Guillaumin, 1972, 1978a, 1978b; Rossi, 1973; Smith, 1975; Albistur et Arnogathe, 1977; Evans, 1977; Jaggar et Struhl, 1978; Juteau-Lee, 1979 et autres). Mais jusqu'à récemment, ces études ont surtout été sur des féminismes européens (Evans, 1977) ou américains (Wilson, 1979). Hormis quelques petits éléments dans les ouvrages anglo-canadiens (Kealey, 1979; Trofimenkoff et Prentice, 1977; Cook et Mitchison, 1976; Strong-Boag, 1975; et Stephenson, 1973), il existe très peu de documentation sur les canadiennes-françaises de l'Ontario.

Il existe de plus en plus d'ouvrages écrits sur les femmes et le travail, les femmes et le droit de vote, les femmes dans la famille mais très peu sur les femmes de l'Ontario français et sur les organisations volontaires de femmes laïques francophones. Ce qui existe sur nos ancêtres francophones se trouve surtout dans des ouvrages québécois, tels Les femmes dans la société québécoise de Marie Lavigne et Yolande Pinard, (1977) L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles du Collectif Clio (1982) et Québécoises du 20e siècle de Michèle Jean (1974) et ces ouvrages traitent surtout les femmes du Québec. Les écrits donnant une

reconnaissance à la contribution des femmes canadiennes-françaises en dehors du foyer et dans l'Eglise sont rares. Nos historiens décrivent les Canadiennes-françaises (lorsqu'ils les décrivent) comme étant la bonté, pleine de sentiment éclairé, la perfection même (Tessier, 1944). Les Canadiennes-françaises furent élevées sur un piedestal, mais cette élévation les isolait en même temps. L'isolation domestique des femmes canadiennes-françaises était complimentée par ce que les historiens nommaient le culte de la domesticité (Tessier, 1944); l'image dominante était celle de la femme-mère. Les femmes étaient les reines de leur foyer puisqu'elles gouvernaient chez elles, mais leur gouvernement ne s'étendait pas plus loin que leur royaume domestique (Dandurand, 1900).

Depuis des siècles, les femmes ont joué un rôle prépondérant dans la conservation de l'héritage, sans qu'elles en soient pour autant reconnues publiquement. Les femmes canadiennes-françaises furent des 'prises pour acquis'. Comme exemple, les Canadiennes-françaises de l'Ontario au tournant du siècle n'ont pas eu d'histoire écrite ni de reconnaissance. Elles ont pourtant apporté une contribution importante à leur communauté.

En effet les Canadiennes-françaises de l'Ontario ont participé aux revendications contre le Règlement XVII. Les paroissiennes ont oeuvré pour soutenir les paroisses françaises; elles ont soulagé les malheureux et les miséreux. Elles ont demandé justice en faveur des soldats et elles ont amélioré les services en français dans les hôpitaux, les crèches, les orphelinats et dans les services de bien-être (Martin, 1977). La contribution des femmes à l'histoire du pays fut plus ou moins grande

dans des domaines précis tels que les orphelinats, l'éducation, la famille, la protection de la jeunesse, la réforme des pénitenciers, les amendements au Code civil, etc... mais cette histoire fut écrite au plan secondaire, lorsqu'elle fut écrite.

L'objet de cette recherche est d'étudier la participation des femmes canadiennes-françaises de l'Ontario au sein des organisations formelles volontaires laïques pour les femmes adultes, pendant la période de 1850 à 1950 dans le Nord de l'Ontario français. L'approche du féminisme matérialiste de Colette Guillaumin fut utilisée afin d'étudier la disponibilité et la contribution des femmes. Cette contribution fut étudiée en analysant les objectifs et les démarches des organisations formelles choisies. Un deuxième élément recherché fut la reconnaissance ou la non-reconnaissance des oeuvres pour lesquelles ces femmes se sont dévouées.

## CHAPITRE I

### ENCADREMENT THEORIQUE

Ce chapitre est consacré à l'encadrement théorique. Une attention particulière est donnée à l'approche du féminisme matérialiste de Colette Guillaumin.

Le peu de documentation écrite sur les associations de femmes au Canada français (Juteau-Lee et Roberts, 1981) nous donne des analyses descriptives de leurs activités. Quant à une analyse sociologique plus approfondie, à savoir la contribution sociale de ces femmes, une approche féministe nous permet de mieux scruter les facteurs qui auraient permis la participation des femmes dans des organisations laïques et d'interpréter les activités qui y avaient lieu.

La sociologie, comme d'autres sciences, a occulté l'oppression des femmes. Ceci fut démontré par Smith (1975) Delphy, (1975; 1977) et Guillaumin (1978a; 1978b), entre autres. Suite à une conscientisation d'être opprimées par la classe des hommes, certaines auteures ont fait état de leur situation. Cette prise de conscience a eu pour conséquence de modifier les théories déjà existantes de la sociologie. Les auteures ont dénoncé la partialité (Juteau-Lee, 1981) des analyses faites par des scientifiques qui ont fabriqué des théories, avec la prétention d'être neutres et complètes mais qui dans les faits ont été essentiellement masculines (Juteau-Lee et Roberts, 1981).

D'après les auteures du féminisme matérialiste (Juteau-Lee, 1981; Guillaumin, 1978a et 1978b; Delphy, 1975) une étude pertinente sur les femmes doit partir de leur oppression et de leur appropriation. L'oppression des femmes diffère de celle des classes sociales ou de l'oppression raciale. La spécificité de l'oppression des femmes tient d'une appropriation complète de la femme, non seulement sur les activités quotidiennes et sur la force de travail mais aussi sur leur individualité, ou la 'machine-à-force-de travail'. Afin d'explicitier cette appropriation, empruntons l'approche du féminisme matérialiste de Colette Guillaumin. Pour elle, "toutes les femmes appartiennent à chaque homme, et chaque femme à tous les hommes". (Guillaumin, 1978a: 22). Toutes les femmes sont, donc, opprimées, exploitées, et appropriées. Par opprimées, Guillaumin entend que les femmes sont empêchées dans la majorité des domaines de l'existence. Ce n'est nullement le droit des femmes que de décider de leurs actions. Les décisions sont prises à leur place, elles ne sont pas en position de pouvoir décider pour elles.

Par exploitées, l'auteure entend que des bénéfices substantiels et psychologiques sont tirés des femmes. Ces bénéfices sont prélevés sur leur temps, leur travail et leurs forces, ce qui assure une vie meilleure à la classe des hommes. Pendant que les femmes travaillent à maintenir l'harmonie au foyer ou ailleurs, les hommes jouissent des bénéfices sociaux et autres.

Appropriées sont toutes les femmes. Le rapport de sexage entre les deux sexes est basé sur l'appropriation matérielle de

l'individualité physique des femmes ainsi que de leur force de travail. Cette appropriation concrète réduit les femmes à l'état d'objet matériel. Cet accaparement de l'individualité de la femme ainsi que de sa force de travail est la propriété de l'homme. (Guillaumin, 1978a). L'accaparement de la force de travail des femmes se distingue des autres accaparements par le fait qu'il est sans mesure. En temps normal, la force de travail se mesure mais les services des femmes sont hors mesure. Elles font le travail gratuitement.

L'approche du féminisme matérialiste de Colette Guillaumin soulève la problématique de l'appropriation et de la domination dans les rapports entre la classe des hommes et la classe des femmes. Elle reconnaît l'existence de deux classes de sexe et du rapport de sexage. Par rapport de sexage, Guillaumin entend le rapport entre les deux classes de sexes qui est parallèle à celui de l'esclavage. Ce qu'elle étudie est le rapport qui engendre une situation de fait et qui la perpétue plutôt que la situation elle-même. D'après Guillaumin (1978a), la base des rapports entre les deux classes est l'appropriation des femmes.

En partant de la relation homme/femme, il est possible de démontrer la mobilisation de la classe des femmes au service de la classe des hommes. La perspective du féminisme matérialiste nous permet d'analyser les facteurs qui ont contribué à la mobilisation globale des corps de femmes pour l'entretien d'autres corps et pensées. Cette mobilisation passe par l'appropriation collective et privée de l'individualité matérielle des femmes. (Guillaumin, 1978a). L'accaparement total du

corps des femmes comprend l'accaparement de la force de travail et l'appropriation physique elle-même. "C'est l'unité matérielle productrice de force de travail qui est prise en main et non la seule force de travail." (Guillaumin, 1978a: 9).

Dans les rapports de sexage, l'appropriation peut être démontrée de façons différentes soit par l'appropriation du temps, soit par les produits du corps, soit par l'obligation sexuelle, soit par la charge physique des membres d'un groupe. A l'époque des premières organisations féminines francophones de l'Ontario, le temps des femmes était approprié individuellement par le contrat de mariage où il n'y avait aucune limitation à son emploi. Elles étaient aussi appropriées collectivement car c'était encore aux femmes (mère, grand-mère, soeur, tante, etc.) de contribuer au maintien et à l'entretien des biens des hommes. Les produits du corps, ~~soit~~ les enfants, appartenaient aux hommes et la possession des enfants relevait juridiquement des hommes. L'obligation sexuelle était un devoir chez les femmes par le contrat non-monétaire de mariage. Son non-exercice pouvait être une cause d'annulation ou de divorce. Une autre forme d'appropriation des femmes peut relever de la charge physique des membres. Les femmes assurent l'entretien corporel, matériel et éventuellement affectif à l'ensemble des acteurs sociaux. Ceci est donné dans le cadre d'une relation personnalisée durable. (Guillaumin, 1978a).

L'appropriation matérielle de l'individualité corporelle s'effectue de plusieurs façons. Afin que les femmes puissent vendre leur force de travail, elles doivent être vendeuses de cette force de travail.

Dans le rapport de sexes, même si elles sont porteuses de cette force, elles ne peuvent la vendre ni la négocier, "précisément en fonction du fait qu'elle est dérivée du corps physique et que, déjà, ce corps est approprié". (Guillaumin, 1978a: 21).

Ce contrôle d'appropriation ne s'exerce pas seulement sur les activités matérielles, sexuelles et domestiques, mais par le biais de la relation affective renforcée dans la structure familiale et dans le contrat de mariage, elle s'exerce aussi sur l'individualité. Cette relation affective et psychique renforce l'attachement et la dépendance de la femme à l'égard de son oppresseur.

Cette oppression spécifique à la femme, même dans le cadre domestique et privé, est non-reconnue. L'appropriation est perçue comme naturelle et inévitable. Ce rapport a aussi lieu dans les conséquences mentales. Les femmes exécutent les tâches sans les remettre en question! "Elles étaient l'outil affecté à cela." (Guillaumin, 1978a: 18). L'usage d'un groupe par un autre est pris pour acquis, un fait en quelque sorte. Personne ne s'interroge sur la question. L'accaparement des femmes présente tellement un 'pris pour acquis' qu'il n'est pas vu, d'où l'invisibilité sociale de l'appropriation.

Il existe plusieurs moyens de s'approprier des femmes. Il n'est pas permis à toutes les femmes de vendre leur force de travail; donc le meilleur parti est de se trouver un mari afin de survivre.

Le confinement dans l'espace est un autre moyen. Les femmes sont confinées et clôturées au domicile pour leur sécurité et pour la tranquillité des hommes. L'utilisation de la force est un autre moyen de s'appropriier des femmes. Les femmes sont confinées dans leur espace par les coups, la force ou/et la contrainte sexuelle. Même l'arsenal juridique et le droit coutumier, qui fixent les modalités de l'appropriation privée des femmes, s'en mêlent pour démontrer que les femmes, ne sont pas des sujets de la loi. Elles sont appropriées par leur époux, c'est leur nom qu'elles portent, c'est à lui qu'appartient les enfants, etc. (Guillaumin, 1978a).

La perspective du féminisme matérialiste (Guillaumin, 1978a) tient compte de la dynamique du groupe en position subordonnée. Ce qui justifie un traitement inégal n'est pas la différence matérielle mais bien le rapport entre les deux classes de sexe. Même si cette différence est perçue comme étant réelle, elle n'est qu'une différence imaginaire socialement définie. "Elle existe à partir du signe de cette différence et non de sa matérialité." (Guillaumin, 1972: 205) Ce signe peut prendre diverses formes. Le dominant choisit quelque chose de matériel qui le distingue du dominé (par exemple la couleur de la peau). Le facteur choisi indique une distinction qui est présentée comme étant 'de nature', ce qui permet une inégalité fondamentale. Puisque 'de nature', cette différence n'est pas sujette aux changements, ce qui justifie un traitement inégal. C'est, donc, le signe arbitraire qui importe ici et non pas le concret.

Pour identifier la situation de la relation homme/femme, il faut analyser le rapport social qui les a fondés en deux groupes distincts, l'homme étant le dominant, et la femme la dominée. Lorsqu'on part du rapport social, on ne parle plus de traits naturels innés, mais bien d'oppression. De cette oppression découle l'effet idéologique qui est la forme mentale de ce que devraient être les rapports sociaux selon les dominants. Le rapport d'oppression entre la classe des hommes et la classe des femmes, Colette Guillaumin le nomme rapport de sexage. (1978a) Ce rapport peut être résumé comme étant l'appropriation matérielle de la classe des femmes par la classe des hommes.

La classe des hommes et la classe des femmes comprennent l'ensemble des hommes, d'une part et des femmes d'autre part, et non seulement une partie de chaque sexe. Tous les hommes et toutes les femmes qu'ils soient mariés ou célibataires, riches ou pauvres, blancs ou rouges, enfants ou adultes, jeunes ou âgés, religieux ou laïques, hétérosexuels ou homosexuels, sont tous dans une classe de sexes ou l'autre. La marque catégorielle qui les distingue est le sexe. Les deux classes sont porteuses de la marque physique.

Mais dans notre langue seulement le féminin est strictement catégoriel. Le masculin ne l'est que secondairement et qu'occasionnellement. En plus le catégoriel n'est pas limitatif puisqu'il porte la connotation du général. "Lorsque "homme" désigne la catégorie sexuelle mâle, il n'en cesse pas pour autant pour cela de désigner, de porter toujours l'espèce humaine, la totalité humaine". (Guillaumin, 1972: 164). L'homme est le déterminant, le non-dit, le non-catégorisant, tandis que

la femme désigne uniquement la catégorie sexuelle femelle. Elle ne représente à aucun moment la généralité humaine (Ibid, 1972: 164).  
Donc, les signes et les marques, superficiels ou inscrits dans le corps expriment l'appartenance à un groupe social défini.

En ce qui concerne la recherche, cette approche du féminisme matérialiste est utilisée afin d'analyser dans quelle mesure l'appropriation globale des femmes, soit physique ou mentale, à l'intérieur des trois organisations formelles volontaires laïques sous étude, existe.

## CHAPITRE II

### METHODE

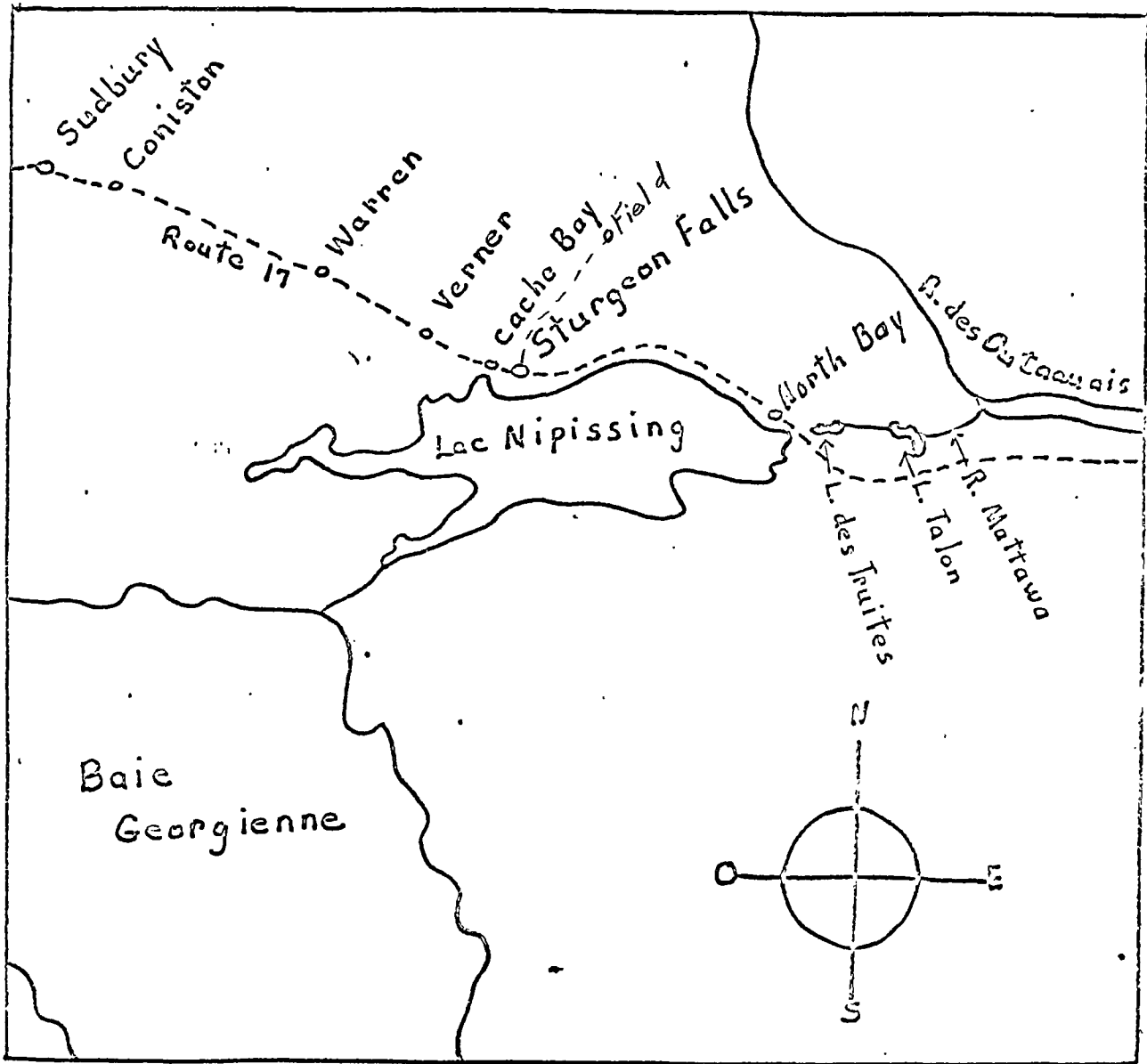
#### Choix des organisations

La façon d'aborder le sujet de cette thèse fut d'étudier le fonctionnement et les objectifs de quelques organisations de femmes canadiennes-françaises de l'Ontario. L'Ordre des filles d'Isabelle, la Congrégation des Dames de Ste-Anne, la Fédération des femmes canadiennes-françaises et l'Union catholique des fermières de l'Ontario nous intéressaient plus particulièrement. C'étaient ces organisations qui regroupaient le plus de femmes adultes laïques francophones. A part ces quatre organisations les femmes n'avaient pas tellement de choix, les autres organismes étaient plutôt rares. Malheureusement, l'Ordre des filles d'Isabelle n'a pas pu être retenu pour l'étude à cause du manque de renseignements à son sujet.

Les organisations répandues et connues au niveau provincial ont eut, pendant la période sous étude, des sièges locaux dans la région du Nord de l'Ontario. Pour l'objet de la thèse, les communautés de North Bay et Sudbury, ainsi que les villages entre ces deux villes furent choisis, soit entre autres, Sturgeon Falls, Field et Verner. Les localités du Nord (voir Figure 1) furent choisies car elles sont les villes et villages qui me tiennent à coeur, surtout que les femmes de ces régions n'ont presque jamais été étudiées. Originaire de Sturgeon Falls, il me devenait important de retrouver l'apport de mes ancêtres femmes. L'étude

FIGURE I

Carte géographique entre North Bay et Sudbury



Source: René Guenette, 1966: 85.

\* Aucune échelle cartographique de disponible.

fut entreprise pour analyser la non-participation de la part des femmes à l'élaboration de leurs communautés, ainsi que la reconnaissance ou la non-reconnaissance de leur apport.

Les années de 1850 à 1950 furent choisies pour l'étude car ces années comprennent la fondation des différentes villes et villages sous étude, ainsi que les débuts des organisations de femmes laïques. Au début de la recherche, les années choisies étaient de 1850 à 1939, mais la date a dû être étendue à 1950 afin d'ajouter l'Union catholique des fermières de l'Ontario qui a débuté seulement en 1949 dans la région étudiée.

Ecrire sur le sujet des femmes en Ontario français implique quelques difficultés. Une en particulier fut la rareté des sources d'informations. Les rapports annuels et les procès verbaux de ces organisations n'étaient souvent pas gardés. Ceci nous a donné quelques problèmes et suggère que même si les documents étaient parfois gardés par le curé de la paroisse ils n'étaient pas en sécurité. Un témoignage donné par un curé d'une paroisse relate qu'il n'avait gardé aucun document sur les organisations féminines. Ces organismes n'étaient pas sa priorité; donc il a jeté la documentation à leur égard pour remplir ses tablettes d'autres choses. Pour certaines autres paroisses, le feu et des inondations ont ravagé les églises. Presque rien ne fut récupéré.

Afin de remédier à ces lacunes, nous avons, avant de nous déplacer sur les lieux, envoyé plusieurs lettres à celles maintenant responsables dans ces trois organisations. Elles nous ont toutes référée

à d'autres femmes plus âgées qui ont été actives dans ces organisations. Donc, à cette pénurie des documents écrits, nous nous sommes efforcée de suppléer par des informations rudimentaires, obtenues au moyen d'entrevues non-formelles. Une grosse majorité des informations fut recueillie de témoignages de femmes actives dans une de ces trois organisations. Ces entrevues non structurées étaient assez limitées à cause du manque de personnes clefs encore vivantes et lucides. Nous sommes parvenue à rejoindre une dizaine de femmes.

Nous avons aussi recherché dans les anciens journaux de l'époque ~~des reportages~~ sur les activités des organisations. Malheureusement ils ne consacraient pas grand espace aux femmes. Il y avait régulièrement certaines informations concernant les organisations féminines anglophones mais non les francophones. Il y avait une absence des réseaux de communautés francophones et encore plus pour les organisations francophones de femmes.

Quelques téléphones furent faits aux différents curés (dont certains furent rencontrés) mais ils n'ont pas beaucoup ajouté à ce que nous avons déjà. En ce qui concerne les bulletins paroissiaux, leur fondation ne remonte qu'aux années 50 et 60.

L'information écrite fut surtout retrouvée par l'analyse de documents existant aux sièges sociaux, rejoints par correspondance. Encore là, l'information était restreinte car les sièges sociaux ne gardent pas tous les documents des différentes localités. On y retrouve seulement

le peu de documents que les organisations locales leur envoyaient. Quant à l'information provenant des sièges sociaux, elle était rare. Nous sommes parvenue à retrouver quelques correspondances, ainsi que quelques rapports annuels de la Fédération des femmes canadiennes-françaises pour North-Bay et Sudbury seulement. En ce qui concerne les Dames de Ste-Anne, une lettre de la secrétaire nationale nous disait que leurs archives contiennent très peu de renseignements sur les régions étudiées dans la thèse. Quant à l'Union catholique des fermières de l'Ontario, puisque cette organisation ne s'est formée qu'en 1949, l'information était quasi nulle à part des contributions de la fondatrice.

L'analyse du contenu de la correspondance des trois associations, ainsi que l'influence des organisations mères sur les organisations provinciales et locales ont été laissées de côté faute de temps et de renseignements. Afin de faciliter la cueillette de données un questionnaire fut rédigé. Il comprenait des dimensions écologique et démographique qui furent complétées par le Recensement du Canada et les différents documents de la Société historique du Nouvel Ontario, qui relatent l'histoire des communautés. Quant aux dimensions économique, occupationnelle et politique, très peu d'informations furent disponibles. Cette toile ne nous fut pas d'un grand recours. Ce qui nous intéressait le plus, soit la dimension communautaire fut remplie avec plus de facilité par les entrevues informelles.

### Indicateurs d'appropriation

L'apport des femmes fut retrouvé dans leur participation dans des organisations féminines volontaires laïques. Après avoir décrit les activités de ces organisations, nous avons analysé avec l'aide d'indices dans quelle mesure il y avait une appropriation visible ou invisible à l'intérieur des trois associations. Plusieurs indicateurs nous ont permis de vérifier s'il existait une appropriation. Un premier indicateur touche les buts et les objectifs des organisations. Des buts et des objectifs valorisant les rôles des femmes reliés à la famille ou aux tâches qui sont une extension du foyer, soit les soins aux malades et orphelins, nous indique une appropriation du temps des membres. Des buts traditionnels et conservateurs qui ne remettent pas en question la condition essentiellement domestique des femmes démontrent un certain contrôle sur celles-ci. La valorisation des femmes en tant que mère et épouse demeurant au foyer n'encourage aucunement les femmes à se trouver un emploi externe qui pourrait rehausser leurs chances d'égalité. Au lieu de permettre aux femmes de considérer le travail comme une source d'identité personnelle ou de revenus, elles sont confinées dans la sphère domestique où leur disponibilité est toujours gratuite et pour les autres. Dans une société basée sur l'échange d'argent, si elles n'ont pas de travail rémunéré, les femmes n'ont pas beaucoup d'issue dans les rapports de couple. Elles sont dépendantes de leurs maris.

Le deuxième indice touche aux critères d'adhésion à l'organisation. La nécessité d'être mariées sans aucune importance à l'égard de l'âge démontre une forte valorisation au statut d'être mariée, donc appropriée et sous le contrôle d'un homme.

Un troisième indicateur est le rôle de l'Eglise catholique dans les organisations. Lorsque la structure de l'organisation volontaire donne l'autorité de direction à un représentant de l'église (l'aumônier), ceci sert d'indicateur d'appropriation des femmes. Ceci indique l'incapacité des femmes à agir comme citoyenne indépendante. Si le contrôle est externe, les membres doivent se conformer dans le cadre de l'organisation aux priorités établies par l'Eglise catholique ce qui renforce l'appropriation. Un sous-indicateur du rôle de l'Eglise est la conduite exigée par le clergé. Dans la mesure où l'Eglise est analysée comme une institution qui impose une conduite pieuse et impeccable aux femmes on retrouve des éléments qui coïncident parfaitement dans l'analyse de l'appropriation de Guillaumin. En plus, on décèle une appropriation des membres dans la mesure où la structure d'autorité religieuse implique une obéissance de toutes les femmes et de la majorité des hommes à une hiérarchie religieuse composée uniquement d'hommes.

Le genre d'activité entrepris par les membres des organisations nous sert d'un quatrième indicateur. Des activités de services aux nécessiteux par des dons et/ou par des énergies personnelles plutôt que des activités de loisir démontrent une appropriation. Dans la mesure où ces activités sont locales (famille, église, paroisse), elles nous indiquent aussi un confinement dans l'espace. Des activités de remise en question des structures sociales existantes proposent une implication des femmes dans la sphère publique, traditionnellement fermée à celles-ci. Un autre indice d'appropriation fut retrouvé en examinant l'argent recueilli, à savoir s'il était amassé pour autrui ou pour se payer des belles sorties. Le temps

consacré aux oeuvres et aux activités nous aide à déceler s'il existait des occasions et du temps où les femmes se rencontreraient pour le plaisir de se voir plutôt que pour seulement y dépenser leurs énergies pour autrui.

Un cinquième indicateur a trait aux bénéficiaires des activités. Si les bénéfices revenaient aux femmes il n'y avait pas d'appropriation mais s'ils revenaient aux autres, soit la famille, l'Eglise ou les nécessiteux, on y retrouve une appropriation. Dans la mesure où ces services se donnaient gratuitement, ils nous indiquent une appropriation du temps des femmes.

Le dernier indice se résume à la reconnaissance ou la non-reconnaissance de l'apport des femmes. Le manque d'information concernant les trois organisations féminines, l'invisibilité de rémunération pour les énergies dépensées, et/ou le pris pour acquis du temps et activités des femmes peuvent tous ou chacun indiquer une appropriation des membres.

Ces indicateurs sont les outils qui nous ont servi de guide pour l'analyse des organisations féminines bénévoles laïques afin de voir dans quelle mesure il s'agissait d'associations où il y avait appropriation des femmes d'une part. Et d'autre part, ces indicateurs nous ont permis de déceler l'absence ou la présence de remise en question de l'appropriation chez les membres.

## CHAPITRE III

### LE MILIEU

Nous commençons notre analyse avec l'encadrement socio-géographique de la région étudiée pour ensuite présenter la structure ethnique et religieuse. Par la suite nous consacrons quelques lignes à la paroisse canadienne-française pour terminer avec la famille canadienne-française. Aux XIXe siècle, des milliers de Québécois et Québécoises quittaient le Québec pour aller vivre ailleurs. Plusieurs se sont rendus aux Etats-Unis et d'autres émigraient dans les provinces de l'ouest. Certains ont arrêté en Ontario, particulièrement au Nord, dans la région du Nipissing.

Le Nord Ontarien a été ouvert à la colonisation à la fin du XIXe et au début du XXe siècle, par la voie du chemin de fer. Deux facteurs encourageaient la colonisation de l'ouest. La surpopulation des régions du Saint Laurent fut un facteur d'une importance considérable puisque les familles canadiennes-françaises du XIXe siècle avaient une grande fécondité. A cause de la grande croissance de la population, il y avait un besoin de nouveaux territoires. Afin de ne pas tout perdre son monde qui émigraient vers les Etats-Unis, une panoplie de programmes fut érigée par les gouvernements Canadiens pour attirer les gens à venir s'installer dans l'Ontario. Les gouvernements envoyaient aussi de l'information en Europe, vantant les avantages et les mérites des nouvelles terres. Certains efforts ont été couronnés de succès, puisque l'Ontario devient la province la plus peuplée du Canada. (Gervais, 1980).

Ces efforts couronnés de succès témoignaient d'un certain favoritisme auprès des hommes. Les femmes étaient victimes d'une discrimination immigratoire de la part des politiques gouvernementales canadiennes. (Juteau-Lee et Roberts, 1981). Il n'était pas question de donner ou de vendre des terrains aux femmes, seulement aux hommes. Le gouvernement canadien ne voulait pas donner la possibilité aux femmes de devenir économiquement indépendantes. Comme Roberts (1981: 6) rapporte si bien "If women could set up on their own, they would choose that alternative to marriage and would in fact be competing with men and slowing down the economic and social development", puisque les hommes avaient besoin d'elles pour travailler leur terre. Bref, les politiques à l'égard des terres reposaient sur l'hypothèse que la colonisation et l'immigration n'étaient qu'une affaire d'hommes. Les femmes étaient nécessaires à ces projets, mais seulement en tant qu'outils, des facteurs de production et/ou de reproduction. (Juteau-Lee et Roberts, 1981).

Un deuxième facteur important qui avait encouragé la colonisation franco-ontarienne fut le clergé catholique. Le clergé freinait l'émigration des Canadiens vers les Etats-Unis, à plus d'un titre. en étant actif dans les sociétés de colonisation vers l'Ouest, pour la cueillette des fonds, et aussi dans le recrutement des colons. Avec la mainmise du clergé sur la colonisation, la paroisse qui était l'encadrement principal de celle-ci, jouait un rôle prédominant au niveau de l'organisation sociale et culturelle. Le prêtre-missionnaire précédait souvent les premiers colons. Là où il y avait un curé, ces derniers se rendaient plus facilement.

Dans le district du Nipissingue au tournant du siècle, nous faisons face à une population principalement rurale. Les basses-terres du Nipissingue comprenaient des terrains peu favorables à l'agriculture. Dans la région de Sudbury, avec ses terrains montagneux l'agriculture ne pouvait pas être pratiquée. Malgré la fertilité des terres, le climat froid ne permettait pas toujours de bonnes cultures. En moyenne, les agriculteurs du Nord pouvaient compter sur une saison de végétation de 120 à 150 jours par année seulement.

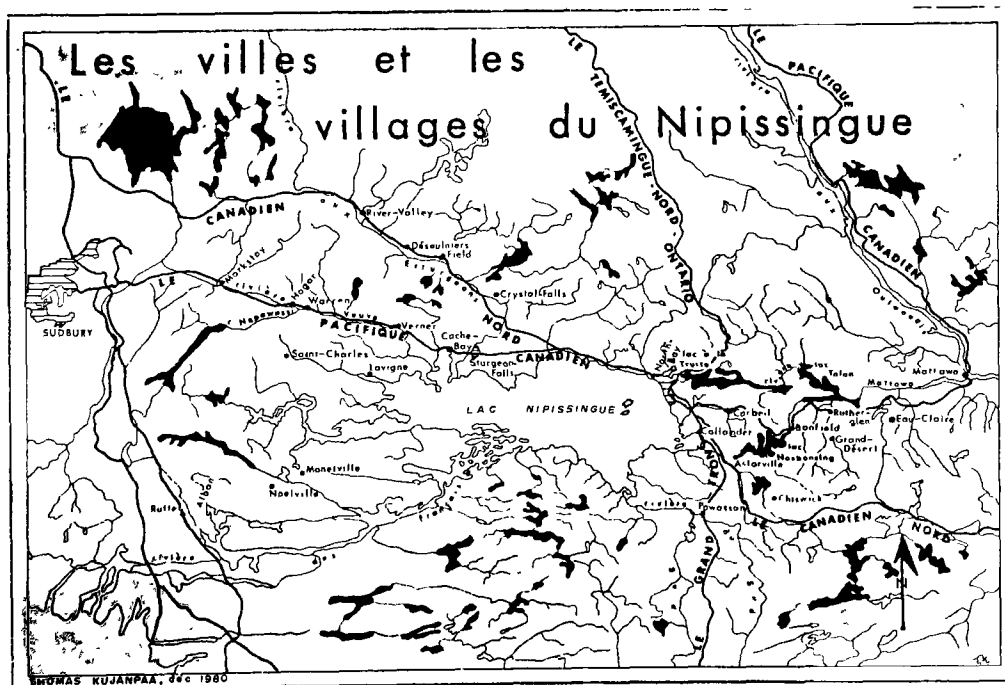
Malgré les mauvaises conditions du climat, la population vivait d'agriculture et pour compenser au manque de celle-ci, elle vivait aussi de la coupe du bois. Lorsque l'hiver arrivait, les hommes et les garçons les plus vieux allaient aux chantiers afin de rapporter des revenus pour survivre le restant de l'année. L'interdépendance entre l'agriculture et la coupe du bois était un phénomène courant dans les nouvelles terres. Le commerce du bois attirait plusieurs colons, soit pour abattre les arbres, soit pour venir s'établir comme fermiers sur les terres déjà dépouillées de leurs arbres. Le moyen de transport le plus important soit le réseau ferroviaire permettait aux hommes de se rendre à ces terres.

L'événement qui, au dessus tout autre accéléra la colonisation de l'ouest du pays fut la construction de la voie ferrée transcontinentale. En 1880, à Montréal, le contrat fut signé. Ce genre de projet nécessitait un nombre de main d'oeuvre assez nombreux pour arpenter le passage, pour déblayer le chemin, pour abattre les arbres, pour ériger les ponts, pour transporter les matériaux de remblai, pour poser les rails. Des agriculteurs fournissaient la nourriture afin de nourrir tous ces hommes.

Le chemin de fer se rendait à Mattawa en 1881 et dans l'année 1882, la voie ferrée atteignait North Bay, Sturgeon Falls, Verner et Warren. En 1883, elle reliait Sudbury aux villes de l'est. North Bay devenait le centre d'un important réseau de transport. Trois voies ferrées s'y rencontraient: le Pacifique Canadien, le Jonction-Nord-Pacifique et le Temiscamingue-Nord-Ontario. En 1915, le Canadien-National vient s'ajouter aux trois autres. (Voir carte figure 2). Le fondement économique de même

Figure II

Les voies ferrées entre Mattawa et Sudbury



Source: Gaétan Gervais, 1980: 41

que la base de la suprématie régionale de North Bay relevait de ces quatre chemins de fer. La gare du Pacifique Canadien était un point de service très important. En plus des quatre voies ferrées le gouvernement y maintenait des bureaux. De plus, des commerçants y faisaient des affaires et il y avait plusieurs institutions religieuses, éducatives et sociales qui se développaient pour servir la région.

Sturgeon Falls une autre ville importante remplissait deux fonctions économiques. Elle devait son importance à l'industrie forestière et aux régions agricoles qui l'entouraient. Elle servait de ville de service pour ces régions agricoles. Sturgeon Falls tenait son rôle d'importance à l'industrie de pulpe et papier de la rivière Esturgeons qui remontait loin dans le Nord. Des terres recouvertes de forêts vierges longeaient cette rivière et rendaient la région propice à la coupe du bois. Les billots remontaient la rivière jusqu'à la pulperie de Sturgeon Falls. La ville dépendait grandement de l'entreprise de pulpe et papier. Donc, lorsque l'entreprise ferma ses portes en 1906, une partie importante de la population anglaise quitta la ville tandis que la population française y demeura. Depuis, les Franco-ontariens sont majoritaires à Sturgeon Falls. L'entreprise ouvrait ses portes de nouveau en 1912. (Guenette, 1966).

Les villages de Field et de Cache Bay devaient eux aussi leur existence à l'industrie du bois. En effet, situé à proximité de la rivière Esturgeons et de la voie du Canadien-Nord (Canadien-Pacifique), Field dépendait presque entièrement de ce genre d'industrie.

A Verner, c'est l'agriculture qui occupait la place prédominante. Il se développait près de la voie ferrée et sa gare permettait d'être le coeur d'une région agricole fertile. L'agriculture de Verner occupait la primauté dans le Nipissingue. (Gervais, 1980). Toutefois, l'industrie forestière n'était pas absente et lorsque l'hiver arrivait, les agriculteurs se rendaient dans les chantiers eux aussi.

En 1883, la voie ferrée atteignait Sudbury, à l'ouest du district de Nipissingue. Une activité économique importante de la région North Bay-Sudbury relevait de l'exploitation forestière causée par la demande de bois pour la construction du Canadien Pacifique. La découverte du nickel et du cuivre encourageait l'industrie minière qui se développait lentement avant le XXe siècle. Cette découverte attirait la population à venir s'établir dans le bassin de Sudbury. La population canadienne-française ne s'impliquait pas trop dans l'industrie minière, mais, ~~s'occupait~~ plutôt d'agriculture et d'exploitation forestière. Les francophones de la ville de Sudbury se cantonnaient dans les activités reliées au bois et au transport ferroviaire. (Centre de recherche en civilisation canadienne française, 1981: 121).

Donc, la colonisation suivait, en général, le chemin de fer. La colonisation agricole de la région du Nipissingue et de Sudbury fut surtout l'oeuvre des Canadiens-français. (C.R.C.C.F., 1984: 115). La population canadienne française du Nord de l'Ontario dépeignait donc une certaine homogénéité au niveau de son statut socio-économique. Les hommes préféraient le travail sur les voies ferrées à la surface de la terre plutôt que descendre dans les mines.

Quant aux femmes, sauf quelques exceptions, elles étaient toutes fermières ou plutôt femmes de fermiers. Les femmes avec leurs maris ou leurs pères s'autosuffisaient sur les fermes qui appartenaient aux hommes. Il existait très peu d'emplois rémunérés pour les femmes. L'enseignement se faisait surtout par le corps religieux. Donc pour les femmes, les seules possibilités qui se présentaient étaient soit devenir épouses et mères ou religieuses.

### Structure ethnique linguistique religieuse

Regardons maintenant la population d'origine canadienne-française et de religion catholique dans les communautés sous étude. Utilisons le Tableau I pour nous faciliter la tâche

Le pourcentage de la population canadienne-française du comté du Nipissingue variait entre 40% et 50% pour la période de 1901 à 1931. Le Nipissingue était l'une des régions d'Ontario où les Canadiens-français étaient les mieux représentés. Le Tableau I indique Field et Sturgeon Falls comme étant les deux communautés ayant la représentation francophone la plus élevée. Pour le village de Sturgeon Falls on remarque une hausse graduelle de 31%. Cette montée s'explique par l'industrie qui faisait vivre Sturgeon Falls. De 1906 à 1911, l'industrie de pâte et papier fermait ses portes. Puisqu'il n'y avait plus de travail, les travailleurs, et surtout les Anglais, quittaient la ville à la recherche d'un autre emploi. Les bûcherons et les cultivateurs, à majorité francophone, demeuraient, ce qui explique comment et pourquoi les Canadiens-français sont devenus majoritaires<sup>1</sup>

---

1. Voir Annexe 1

TABLEAU I

Population catholique et francophone du Nipissinguepour les années 1871, 1901, 1911, 1921 et 1931

Année et division de recensement	Total	Population Catholique	Pourcentage population catholique	Population Francophone	Pourcentage population francophone
1871 Nipissing <sup>1</sup>	1971	1424	79.4	358	20.0
1901 Nipissing	36481	22040	60.4	15384	42.2
Field <sup>2</sup>	277	267	96.4	262	95.0
North Bay	2530	966	38.2	488	19.3
Sturgeon Falls	1418	838	59.1	596	42.0
Sudbury	2027	1095	54.0	702	34.6
Restant du Nipissing	30229	18874	62.4	13336	44.1

1. Nipissing est la même localité que le Nipissingue. Aucune distinction entre les différentes villes et villages.
2. En 1871, Field comprenait Badgerow, Gibbons, Bastedo. En 1901, Field comprenait Grant et parts. Par la suite Field était seul.

TABLEAU I (suite)

Année et division de recensement	Total	Population Catholique	Pourcentage population catholique	Population Francophone	Pourcentage Population francophone
1911					
Nipissing	44130	38804	52.3	26277	35.4
Field	672	651	96.8	646	96.1
North Bay	7737	3087	39.9	1446	18.7
Sturgeon Falls	2199	1570	71.4	1239	56.3
Sudbury	4150	2155	51.9	1518	36.6
Restant du Nipissing	59372	31341	52.8	21428	36.1
1921					
Nipissing	34543	22516	65.2	17195	49.8
Field	1008	897	89.0	842	83.5
North Bay	10692	4390	41.1	2087	19.5
Sturgeon Falls	4125	3356	81.4	2943	71.3
Sudbury	8621	4637	53.8	3091	35.9
Restant du Nipissing	18718	13873	74.1	11323	60.5

TABLEAU I (suite)

Année et division de recensement	Total	Population Catholique	Pourcentage population catholique	Population Francophone	Pourcentage Population francophone
1931					
Nipissing	41207	25846	62.7	19509	47.3
Field	1004	968	96.4	875	87.2
North Bay	15528	6556	42.2	2341	16.3
Sturgeon Falls	4234	3460	81.7	3114	73.5
Restant du Nipissing	20441	14862	72.7	13179	64.5
Sudbury <sup>3</sup>	18518	10785	58.2	5028	27.2

3. Sudbury ne fait plus partie du district du Nipissing, mais du district de Sudbury.

Tiré des Recensements du Canada de 1871 à 1931. Des modifications à travers les années dans les frontières des districts et villages, sont indiqués dans les recensements.

dans une période si courte. North Bay et Sudbury avaient des populations canadiennes françaises plus faibles soit en moyenne de 18.5 à North Bay et de 33.6 à Sudbury.

Puisque presque la totalité des francophones étaient aussi catholiques, les pourcentages des francophones nous indiquent également le pourcentage de la population catholique-francophone, et nous pouvons donc estimer le pourcentage de la population catholique qui était francophone. Là où il y avait une forte majorité on peut s'attendre à ce que la paroisse soit le centre social de la communauté francophone.

TABLEAU II

Pourcentage de la population catholique et de la population catholique francophone pour les années 1871, 1901, 1911 et 1931 à Field, Sturgeon Falls, Sudbury et North Bay.

	1871	1901	1911	1931
Field				
Pourcentage catholique	96	97	89	96
Pourcentage catholique francophone	98	99	94	90
Sturgeon Falls				
Pourcentage catholique	60	71	81	82
Pourcentage catholique francophone	71	79	88	90
Sudbury				
Pourcentage catholique	54	52	54	58
Pourcentage catholique francophone	64	70	67	47
North Bay				
Pourcentage catholique	38	40	41	42
Pourcentage catholique francophone	51	47	48	36

Tiré des Recensements du Canada de 1871 à 1931.

L'église risque d'être plus importante contre l'assimilation lorsqu'elle est homogène en terme linguistique. A Field plus de 90% de la population catholique était francophones pendant la période étudiée. A Sturgeon Falls, la population passait de 71% à 90% pendant les années 1871 à 1931. Par contre dans les 2 autres communautés, le pourcentage de catholiques francophones a diminué, notamment à North Bay. Toutefois leurs nombres ont augmenté dans chacune de ces communautés.

#### Paroisses canadiennes-françaises

Attardons nous maintenant sur les paroisses canadiennes-françaises de l'Ontario. La paroisse était l'unité de base de la structure organique de l'Eglise, (Minville, 1946: 69) ainsi que de la vie sociale et nationale. Elle se présentait donc comme le pôle le plus puissant de la vie sociale. Toujours dressée au milieu de la paroisse, l'église dispensait de l'enseignement chrétien et de la foi chrétienne et de la morale. Le prêtre étant la figure prépondérante jouait le rôle de chef et de conseiller pour les paroissiens. Toute la vie sociale pivotait autour du prêtre et de son église car les localités rurales étaient calquées sur la paroisse.

Néanmoins, puisque dans l'étude entreprise, les localités étudiées, pour la période encourue, représentaient des petites entités, il est possible de dire que l'Eglise et la paroisse avaient une influence très importante. Elles ont donné une formation chrétienne au peuple canadien-français. Ce peuple, très fidèle à l'Eglise en avait une confiance inébranlable. En ayant la confiance de tous, l'Eglise pouvait exercer plus facilement son action spirituelle et sociale.

Familles canadiennes-françaises

La famille canadienne consistait le plus souvent d'un père, d'une mère et de plusieurs enfants. L'autorité revenait principalement au père qui devait assurer l'avenir à sa femme et à ses enfants, desquels il pouvait décider du sort. C'est lui qui répartissait le travail dans le foyer, qui défendait l'intégrité du patrimoine et qui veillait à l'honneur du nom, (son nom) et à la garde des traditions. Chez lui, il était un véritable roi, "Parole de mon père, parole de roi", proclamait un vieux dicton canadien. (Filteau, 1960: 55). Soulignons que le nom d'honneur était et est toujours celui de l'homme, chose qui est tellement prise pour acquis que Filteau n'a pas senti le besoin de clarifier de quel nom il s'agissait. Les enfants et la mère lui devaient un respect continu et non remis en question. Tant que les enfants demeuraient sous le toit familial, le père avait pleine autorité sur eux.

Pendant que le père représentait l'autorité dans la famille, quel rôle avait la mère. Selon Filteau, la mère représentait l'âme et le coeur de la famille. L'amour et la soumission faisaient partie intégrale de la femme et elle devait rappeler la nécessité de la vertu, de la piété, de la charité, de l'honnêteté et du support mutuel. (1960: 58). L'éducation morale et religieuse des enfants revenait aussi à la femme.

Au centre de la famille, il y avait les enfants qui étaient assez nombreux. Un nombre élevé d'enfants à la maison était très fréquent. Les familles avaient intérêt à avoir une abondante main-d'oeuvre familiale,

soit pour aider à la ferme ou pour grossir les revenus familiaux. Puisqu'il fallait assurer la prospérité de la famille, les gens de l'époque voyaient d'un bon oeil la venue d'un autre enfant, il s'agissait d'un avantage économique à long terme. L'Etat et l'Eglise encourageaient fortement cette pratique.

Une femme du XIXe siècle, dans un petit village franco-ontarien, sans instruction, sans parents riches, sans bien personnels, pouvait-elle survivre sans mari?

Les rares femmes qui parvenaient à travailler comme domestiques ou comme enseignantes (les deux seuls emplois possibles à l'époque pour les femmes) ne demeuraient pas longtemps à ces postes car elles devaient pour la plupart aider sur la ferme des hommes qu'elles épousaient. Les célibataires n'étaient pas nombreuses et elles parvenaient très difficilement à survivre avec seulement leur salaire. Alors le meilleur parti pour une femme était le mariage avec un jeune garçon prospère, avec qui elle ne risquait pas de mourir de faim. Donc la grosse majorité des femmes quittaient le toit familial pour aller sous celui de leurs maris où elles devenaient épouses et bientôt mères. Celles qui ne se mariaient pas demeuraient célibataires ou devenaient religieuses. Il existait très peu d'options pour les femmes du Nord de l'Ontario au tournant du siècle.

En empruntant certains témoignages tirés de l'ouvrage La part des femmes, il faut la dire par la Fédération des femmes canadiennes-françaises, (1981 à) nous pouvons nous rendre compte des activités des premières

pionnières canadiennes-françaises qui avaient beaucoup participé au développement de leur communauté.

Dans le temps des premières arrivées, il y avait un dicton qui fonctionne d'ailleurs toujours dans certains milieux de nos jours "qui prend mari, prend pays". Donc, la femme, souvent point consultée, suivait le mari sans rien dire. Ces déménagements se faisaient plus souvent qu'autrement dans des conditions non enviables. Certaines personnes quittaient un bon logis en croyant avoir plus de confort dans leur nouvelle demeure, mais s'apercevaient du contraire et, ayant dépensé leur argent pour s'installer, elles ne pouvaient plus rebrousser chemin. Les conditions de vie n'étaient pas toujours faciles. Pour abri, certains pionniers n'avaient qu'une pièce, et une écurie appuyée aux murs de la maison. Comme la majorité des gens n'apportaient pas grand chose avec eux, il fallait tout reconstruire, la maison et les meubles. La construction laissait souvent à désirer puisqu'il pleuvait souvent dans les maisons.

Les premières pionnières dans le Nord de l'Ontario avaient un programme de vie des plus ardues. En plus du travail de la maison, de la préparation des repas, le soin des enfants, l'entretien du jardin, le marinage des conserves, le travail de la ferme, l'aide aux champs, la couture, le filage et autres, les femmes enseignaient les prières et la langue à leurs enfants afin que ces derniers aient une éducation catholique et française.

Les mères, dans ces conditions, travaillaient fort. Elles se levaient très tôt et avaient un tas d'activités qui les tenaient occupées jusqu'au coucher qui pouvait être tard. Les femmes confectionnaient du neuf avec du vieux, en utilisant le linge usé et les sacs de farine ou de sucre vides. Rien n'était jeté. Avec les retailles, elles faisaient des couvre-lits. Pour plusieurs femmes tout cet ouvrage devait se faire seule ou avec les enfants qui demeuraient à la maison. Le mari travaillait souvent à l'extérieur du village.

A tous leurs engagements aux travaux domestiques et à la ferme, s'ajoutaient d'autres travaux. Certaines femmes se rassemblaient pour carder la laine, ou piquer les couvre-lits, ou natter des tapis. Les femmes allaient aider leurs voisines lorsque celles-ci en avaient besoin. Elles trouvaient le temps de s'occuper et de soigner les malades, les vieillards et les handicapés, de trouver du linge et de la nourriture pour les pauvres et les orphelins, d'être aussi sages-femmes ou enseignantes, d'aider dans le financement des églises et de mener des luttes pour les écoles françaises. Et quoi encore ne mentionnons-nous pas?

Plusieurs de ces femmes devenaient aussi membres d'une organisation féminine. Elles devenaient membres parce que cela était bien perçu (Dames de Ste-Anne) ou encore pour aider (Fédération des femmes canadiennes-françaises) durant la guerre ou simplement s'occuper ailleurs qu'à la maison. Pendant les deux guerres, les femmes travaillaient comme aide bénévole pour tricoter des bas, pour confectionner des layettes et des vêtements et pour soigner les malades de la grippe espagnole. Se donner

pour autrui était perçu comme une chose des plus naturelles. "Ma mère et ma grand-mère étaient comme ça, on a toujours aidé aux familles pauvres". (Fédération des femmes canadiennes-françaises, 1981a:110). Les organisations féminines se sont formées pour la plupart pour venir en aide aux pauvres et à ceux et celles dans le besoin, mais aussi pour venir en aide à la paroisse. Plusieurs énergies furent dépensées pour la construction et/ou l'amélioration de l'église et de la paroisse. Là où "il n'y avait pas de paroisse, les femmes du village se sont mises à organiser des soupers-paniers, des piques-niques, des rafles, pour défrayer la construction d'une église". (Fédération des femmes canadiennes-françaises, 1981a:118). Donc, les femmes ont dépensé beaucoup d'énergie et donné bénévolement leur temps à plusieurs activités sans toutefois en être reconnues.

## CHAPITRE IV

### LES ORGANISATIONS VOLONTAIRES DE FEMMES

Dans ce chapitre, nous parlerons plus spécifiquement des trois organisations formelles volontaires laïques qui font l'objet de cette étude. Chaque organisation sera décrite pour passer par la suite à leurs activités respectives.

#### Les Dames de Sainte-Anne

Les Congrégations des Dames de Ste-Anne étaient des congrégations autonomes et pieuses érigées dans des paroisses catholiques. Elles virent le jour à Montréal en 1850 avec une centaine de femmes mariées. La première Congrégation à s'établir dans la région sous étude fut à Sturgeon Falls en 1906, suivi de North Bay en 1916, de Field en 1927 et de Sudbury en 1932.

Ces organisations avaient comme patronne Sainte Anne qui était le modèle le plus pur de la femme au foyer en tant qu'épouse et mère. Les Dames de Ste-Anne avaient envers Sainte Anne une vraie dévotion et faisaient de leur demeure un centre de vie chrétienne. Une telle façon de vivre exigeait un exercice continu de la foi.

Le but de la Congrégation consistait

de procurer à ses membres des moyens de s'instruire plus particulièrement de leurs devoirs, et de les rendre par là, toujours plus propres à remplir, comme il faut, les obligations que leur imposent la religion, la famille et la société, chacun selon sa condition. (Dames - de Ste-Anne, No. 1073 bis. 1930: 14).

Un autre but de cette association était de subvenir aux besoins de ses membres malades. La Congrégation avait comme devise 'Servir l'Eglise, la famille, la paroisse'.

Il existait certains avantages à faire partie des Dames de Ste-Anne qui peuvent être résumés à:

1. une protection particulière de Sainte Anne sur les foyers des membres.
2. une formation chrétienne plus parfaite, en particulier comme épouse, comme mère et comme apôtre.
3. la possibilité de faire un apostolat plus efficace au foyer et dans la paroisse.
4. le bienfait de prières mutuelles abondantes.
  - a) durant la vie: à chaque réunion on prie pour les congréganistes présentes et pour celles légitimement absentes.
  - b) après la mort: à la mort de chaque congréganiste, la Congrégation lui fait dire une messe ou chanter un service, selon la coutume. Chacune y ajoutera, en son particulier, une communion

ou un chemin de croix. On organisera des prières à la chambre mortuaire, pourvu qu'elle soit dans les limites de la paroisse. Autant que possible, on assistera au service. Chaque année, au mois de novembre, on fera chanter une messe pour les membres décédés. 5. de nombreuses indulgences à gagner. (Dames de Sainte Anne, 1958: 8-9).

La Congrégation acceptait seulement les femmes mariées (dames). Elle ne portait aucune importance à l'âge que celles-ci pouvaient avoir. Les femmes pouvant devenir membres d'une Congrégation des Dames de Ste-Anne devaient avoir une conduite irréprochable et être capables de suivre tous les exercices (i.e. les prières, et bien remplir les exigences de leur poste), que prescrivait le règlement. Celles qui n'observaient pas scrupuleusement le règlement et qui ne menaient pas une vie exemplaire pouvaient être exclues ou renvoyées de la congrégation. Il ne fallait pas qu'un membre s'oublie

jusqu'à tomber dans une faute grave contre l'honneur, ou à tenir une conduite qui serait un sujet de trouble pour sa famille ou de scandale pour son voisinage. (Ibid. 1958: 33).

La première obligation des Dames de Ste-Anne était de poursuivre le double but de la Congrégation, soit la sanctification personnelle et l'apostolat. ( Dames de Sainte Anne, 1958). Par

la sanctification personnelle la Congrégation demandait à la candidate d'accomplir le mieux possible son devoir d'état qui consistait en trois choses, soit d'être une femme vertueuse, une épouse parfaite et une mère idéale. Par l'apostolat, les membres devaient entretenir et développer une solide formation apostolique, en montrant le bien et en dénonçant le mal. L'offrande de leur travail quotidien, la prière, le sacrifice et le bon exemple constituaient des moyens généraux d'apostolat.

Les devoirs des Dames de Ste-Anne devaient être respectés. Il revenait à ces femmes le devoir d'imiter leur patronne en étant soumises au mari, en ayant à son égard un amour constant et tendre. Elles devaient aussi être prévenantes, patientes et pleines de bonté envers lui, en plus de supporter tous les défauts qu'il pouvait avoir.

En tant que mères, les Dames de Ste-Anne ne pouvaient jamais oublier qu'elles se donnaient au bonheur et au bien de leurs enfants qui étaient perçus comme "un dépôt sacré dont Dieu leur demandera un compte rigoureux". (Dames de Ste-Anne, 1930: 15). Sur ces femmes reposait l'éducation de leurs enfants, et elles devaient les éloigner de toutes les mauvaises situations qui pourraient nuire à leur vertu. Il leur incombait aussi de voir à ce que les enfants respectent et s'approchent des sacrements.

"Obligées par état de vivre dans le monde, elles y feront comme un corps à part, se distinguant des simples fidèles par une dévotion plus qu'ordinaire, et par la pratique de toutes les vertus. Elles aimeront surtout à pratiquer envers le prochain, la charité, la patience, la douceur. Elles observeront la plus grande réserve dans leurs conversations, la simplicité et la plus exacte modestie dans leurs habits. Que tout en elles et dans leur conduite tende à l'édification du prochain.  
(Dames de Ste-Anne, 1930: 16).

Chaque jour, les Dames de Ste-Anne devaient réciter trois "Notre Père" et trois "Je vous salue, Marie", ainsi que l'invocation de Ste-Anne. Un autre devoir était de se confesser et de communier autant que possible, au moins une fois le mois, ceci afin d'affermir leur vertu.

Les Dames de Ste-Anne se réunissaient chaque mois pour assister à la réunion de la Congrégation qui débutait par un cantique, suivi de la récitation du chapelet et d'une instruction donnée par l'aumônier ou par la présidente. Un "Notre Père" et un "Je vous salue, Marie" étaient ensuite récités pour le Souverain Pontife et les deux mêmes prières pour Monseigneur l'Evêque, les missionnaires et les membres absents. Les membres récitaient "De profundis" pour les membres décédés, et terminaient l'exercice par un "Subtuum" ou "Le Souvenez-vous". Celles qui n'avaient pas pu assister à la réunion devaient réciter à la maison cinq "Notre Père" et cinq "Je vous salue, Marie" ainsi que l'invocation de Sainte Anne.

Les congréganistes donnaient le jour de leur réception une cotisation, soit une offrande selon leurs moyens. Les membres versaient la cotisation dans la caisse de la Congrégation. On rapprochait de la fête de Sainte Anne, la journée de la réception des nouveaux membres. En cette journée la Congrégation acceptait toutes les offrandes.

La Congrégation des Dames de Ste-Anne était composée de dignitaires du premier ordre, du second ordre et de membres. Le premier ordre se composait de la supérieure (présidente), des assistantes, de la secrétaire, de la trésorière et des conseillères. Le second ordre se composait des infirmières, des sacristines et des choristes. Les élections pour ces postes se faisaient une fois l'an par les membres de la Congrégation après que le Directeur (le curé de la paroisse) en ait donné la permission.

L'autorité de la Congrégation résidait dans les dignitaires du premier ordre réunies au Directeur, qui se rencontraient tous les trois mois ou plus souvent si le Directeur le jugeait nécessaire. A ce conseil revenait la décision de l'usage des fonds, et de l'admission et de l'exclusion des postulantes. ( Dames de Ste-Anne, 1930: 25).

Procédons maintenant aux différents devoirs des dignitaires. La supérieure devait avoir une réputation intacte et une conduite exemplaire. En plus de veiller au bon fonctionnement de la Congrégation en s'assurant que le règlement soit soigneusement respecté et en reprenant celles qui en déviaient, la présidente devait aussi présider aux réunions lorsque le Directeur ne pouvait s'y rendre.

La supérieure avait deux assistantes pour l'aider dans ses fonctions et la remplacer lors de son absence. Aux assistantes incombait la responsabilité des nouveaux membres; elles les présentaient à l'autel le jour de leur réception.

La secrétaire tenait le catalogue des congréganistes, le tableau des dignitaires, le nécrologe et les actes des délibérations du conseil. La responsabilité des fonds de la Congrégation reposait sur la trésorière. Elle recevait les offrandes des membres et rendait compte de l'argent reçu et des dépenses à tous les trois mois.

Il n'y avait aucune limite au nombre des conseillères. Afin de faciliter le travail de la Congrégation et d'attirer un plus grand nombre de femmes, la paroisse divisée en secteurs, était confiée à autant de femmes disponibles. Il revenait à ces femmes de veiller à la conduite des membres pour en rendre compte au Directeur ou à la supérieure.

Quant aux dignitaires du deuxième ordre, il y avait les infirmières, les sacristines et les choristes. Les devoirs des infirmières étaient de visiter les congréganistes malades. Elles devaient inspirer des sentiments de piété et de résignation aux malades en les préparant à la réception des derniers sacrements. Malgré que leur nombre pouvait augmenter, il y avait au moins deux sacristines dans la Congrégation. En plus de s'occuper de parer l'autel de la Congrégation, elles s'occupaient des décorations, des ornements, tels que les bannières, et allumaient les cierges les jours de réunion. Les choristes chantaient dans les réunions.

Le Directeur (ou aumônier) devait être soit le curé de la paroisse ou tout autre prêtre désigné par lui. Les fonctions de l'aumônier se résumaient à animer le groupe de femmes. D'après les Règlements des Dames de Sainte Anne, 1958, les fonctions de l'aumônier consistaient à choisir la supérieure et la vice-présidente lui-même à moins qu'il décidait de faire des élections. Il présidait à la cérémonie de réception et devait assister aux réunions du Comité, du Grand Conseil et de l'Assemblée générale. Il soutenait et dirigeait les autorités dans leur action auprès des membres et dans la paroisse. Il servait de lien entre l'Evêque et les membres des Dames de Ste-Anne. Son devoir premier était de former les Dames à la piété et à l'apostolat.

Afin de démontrer les activités des Dames de Ste-Anne, la section à Field sera décrite. Les activités des Dames de Ste-Anne étaient constituées surtout de rencontres de prières. Et à la maison ainsi qu'aux rencontres mensuelles, les membres devaient réciter les prières. Lorsqu'elles se réunissaient en groupe, la rencontre commençait toujours par un cantique et un chapelet. Pendant la réunion, avec l'appui de l'aumônier, les dames récitaient des textes bibliques (témoignages personnels).

Aux moments de crises, elles s'entraidaient par la charité et le dévouement, en portant des soins aux membres malades. Les infirmières se rendaient chez la malade et l'aidaient à faire sa toilette, tout en récitant des prières et en l'encourageant à prier Dieu dans ce moment difficile de sa vie. Par la suite, s'il y avait du ménage et des courses à faire, l'infirmière ou d'autres membres que cette dernière aurait contactées, s'en occupaient.

Les membres des Dames de Ste-Anne n'avaient pas éparpillé leurs énergies simplement pour soigner et pour nettoyer. Au contraire, elles avaient aussi contribué fortement à la mise sur pied de paroisses françaises. Comme exemple de la localité sous étude, prenons un témoignage tiré du livre de la Fédération des femmes canadiennes-françaises, 'La part des femmes, il faut la dire' qui dit:

Comme il n'y avait pas de paroisse, (à River Valley, qui est à cinq minutes de Field) les femmes du village se sont mises à organiser des soupers-paniers, des piques-niques, des rafles, pour défrayer la construction d'une église. Quand le prêtre venait dans la paroisse, les femmes le recevaient toutes à tour de rôle. En 1935, quand la paroisse eut un prêtre résidant, les femmes se sont remises à ramasser des fonds pour construire un presbytère. (1981 a: 118).

Les Dames de Ste-Anne de Field et de Sudbury avaient aussi contribué largement au soutien et à l'amélioration de leur église. Afin de contribuer à payer la dette de l'église, les membres avaient fait des piques-niques, des concerts, des bingos, des parties de cartes et des thés. Cette Congrégation avait existé à North Bay et Sturgeon Falls, mais aucune information n'a pu être retrouvée. Quant à Verner, ce groupe n'a jamais vu le jour.

Faire partie des Dames de Ste-Anne apportait un prestige pour les femmes. Les titres dans l'organisation (i.e. être nommée infirmière ou choriste) étaient pour les membres très importants et les femmes y participaient en grand nombre. Ces Dames tiraient leur bénéfice en terme d'honneur. Selon un témoignage d'une ancienne membre du Mouvement des femmes chrétiennes, (nouveau titre des Dames de Ste-Anne en 1966), 'beaucoup de gens (autres que les membres) ont détesté les Dames de Ste-Anne car elles faisaient tout pour se faire honorer. Elles ne s'occupaient pas des familles pauvres, mais prênaient plutôt la prière et le bon exemple de ses membres'. (North Bay). Malgré l'emphase portée sur l'apostolat, les Dames de Ste-Anne ont participé à la mise sur pieds de différentes oeuvres.

#### La Fédération des femmes canadiennes-françaises

La Fédération des femmes canadiennes-françaises fut fondée en 1914 par Mme Paul-Eugène Marchand et un groupe de femmes de la région Ottawa-Hull. La Fédération des femmes canadiennes-françaises fonda ses sièges en 1920, à Sudbury, en 1930, à North Bay et en 1931, à Sturgeon Falls, dans la paroisse du Sacré Coeur.

Cette organisation a vu le jour pour venir en aide aux soldats et à leurs familles ainsi qu'à la Croix-Rouge internationale. Les femmes ont confectionné des layettes et les ont envoyées aux mères de France. Des dons ont été expédiés au Fonds de secours belge et au Fonds

national de France. (Mme Arthur Vermette et M. F. Richard, 1964). En décembre 1917, la Fédération fait la demande au secrétariat d'Etat pour une charte qui leur est accordée le 6 février 1918. Cette charte l'autorisait à se ramifier partout au Canada et ailleurs.

Leur but revenait à "conserver intactes et sacrées, la langue maternelle, les moeurs saines des foyers catholiques et canadiens-français". (Ibid. 1964). Leur champ d'action d'abord d'ordre éducatif, philanthropique, moral et patriotique s'est élargi avec les années pour y inclure la défense de la culture française et de la religion catholique, les oeuvres de bienfaisance, le bien-être et, beaucoup plus tard, l'épanouissement de la femme.

La Fédération choisit Jeanne d'Arc comme patronne et 'Pour nos foyers' comme devise. D'après le manuel des statuts et des règlements de la Fédération des femmes canadiennes-françaises, révisé en 1964, la Fédération

Vise à assister la femme dans son devoir de mère de famille, d'éducatrice, de gardienne de la race et des traditions françaises; à conserver, dans nos foyers catholiques et canadiens-français, la foi robuste, le parler ancestral et les moeurs saines; à favoriser l'harmonie entre les divers groupes ethniques de citoyens canadiens. (1964: 4).

Quatre autres buts sont venus s'ajouter par la suite: octroyer des bourses aux méritants et des donations aux institutions scolaires; secourir l'enfance malheureuse et les malheureux; soulager la misère humaine et collaborer avec l'église pour aider les paroisses. (Ibid, 1964). Il s'agissait donc d'une organisation d'oeuvres humanitaires qui exerçait son influence bienfaisante de concert avec d'autres associations pour soulager les misères et assècher les maux.

Toute personne de sexe féminin, d'expression française et de religion catholique, âgée de 18 ans et plus à moins d'être mariée, pouvait être admissible dans la Fédération en autant que la cotisation annuelle soit payée et qu'elle fasse partie de la Fédération de sa paroisse. La cotisation revenait à cinquante sous par année en 1930.

La Fédération des femmes canadiennes-françaises était composée d'un conseil d'administration national situé dans la région de l'Outaouais. Le conseil exécutif national devait aussi consister de membres de la région de l'Outaouais. La Fédération jouissait d'une administration régionale et de sections paroissiales. Ce qui nous intéresse plus particulièrement sont les sections paroissiales.

Le conseil d'administration pouvait fonder des sections dans divers endroits mais cette résolution devait passer devant le conseil. Lors de la fondation d'une section, les membres devaient élire un conseil exécutif local qui suivait le plan du conseil exécutif national. Le conseil exécutif local consistait d'une présidente, de deux vice-présidentes, d'une

secrétaire, d'une trésorière et de quatre conseillères en 1930 et plus tard autant que le conseil l'exigait. Ces personnes, élues pour une période d'une année au début, pouvait étendre leur mandat jusqu'à deux ans.

La présidente, en plus d'être membre d'office de tous les comités et les sous-comités, devait présider toutes les réunions. Les vice-présidentes remplaçaient, selon leur ordre, la présidente absente et assumaient la direction de certains comités après entente avec la présidente. Quant à la secrétaire, elle aidait la présidente à la préparation de l'ordre du jour. Elle soumettait également toute la correspondance reçue à la présidente et répondait au courrier selon les instructions.

A la trésorière incombaient trois rapports par année des opérations, ainsi qu'un rapport général. La responsabilité de remettre la liste des membres en indiquant celles qui avaient payé la cotisation annuelle lui était aussi dévolue. Elle remettait la moitié des cotisations reçues à la Fédération centrale.

L'aumônier, soit le curé de la paroisse, pouvait désigner et admettre un autre prêtre de son choix s'il ne voulait pas ou ne pouvait pas être chapelain de la Fédération de sa paroisse. Sans que ses tâches soient formellement inscrites dans les manuels comme faisant parti du conseil exécutif, l'aumônier faisait parti ex officio du conseil local dans le Nord de l'Ontario. Les femmes exigeaient sa présence et ses conseils. (Témoignage offert par une femme de Sudbury). Concernant les tâches des conseillères, rien ne fut trouvé.

En examinant les activités de la section de la Fédération des femmes canadiennes-françaises de Sudbury, on se rend compte que les oeuvres et les bienfaits contribuaient (surtout au tout début de l'existence de cette section) pour la construction d'une salle paroissiale. Aussitôt que les membres avaient reçu la permission de Mgr. Scollard, on entreprenait les travaux d'excavation. Afin de payer les gens qui y travaillaient et les matériaux requis, les femmes de la Fédération des femmes canadiennes-françaises multipliaient leurs activités. Elles amassaient le capital en faisant des ventes de bric à brac, des parties de cartes, des fêtes champêtres, des thés, des tirages, des quêtes à domicile, et autres. En 1922, la Fédération des femmes canadiennes-françaises faisait le don de \$1,200.00 pour la salle paroissiale. (La société historique du nouvel Ontario, No. 9, 1945: 24). De ce montant furent achetées des chaises et des tables. Quant au restant de l'argent il fut envoyé aux sinistrés d'Haileybury et à l'oeuvre des Etudiants. Toujours en 1922, la Fédération contribuait à la vente de brique pour le Collège du Sacré-Coeur à Sudbury et lui offrait la somme de \$295.00. (Ibid, 1945: 24).

La Fédération des femmes canadiennes-françaises parvenait pour l'année 1922-23 à donner des dons de \$3,178.75. (Ibid. 1945: 24). Afin de donner un aperçu de l'apport des membres de la section de Sudbury, on peut regarder les dépenses pour les six années allant de 1923 à 1928. Durant cette période une somme de \$12,621.21 fut amassée, et répartie de la façon suivante:

Salle paroissiale.....	\$7,350.33
Oeuvre des Etudiants.....	807.57
Nécessiteux.....	255.00
Le Collège.....	110.00
Prix aux écoles.....	130.00
Hors banque.....	1,366.79
Orphelinat.....	2,285.75
Eglise.....	828.00

(La société historique du nouvel Ontario. No. 9, 1945: 24).

Le total des argents accumulés pour les années de 1921 à 1944 était de \$70,799.00. Cet argent allait pour les huit oeuvres déjà mentionnées et d'autres fondées par la suite.

Décrivons plus en détail ces activités. Une première oeuvre comprenait la salle paroissiale qui a reçu pendant la période de 1921 à 1944, une somme de \$8,823.57. Sous une autre oeuvre, les nécessiteux, se rangeaient diverses oeuvres de charité, telles que vêtir les pauvres pour la première communion ou la confirmation, achat de livres de classe, dépenses occasionnées par la clinique où les enfants étaient immunisés, et autres. Sous l'entête 'autres oeuvres', la Fédération rangeait les Gardes de l'ordre de Victoria, l'aide aux sinistrés, les Guides, les Scouts, les Croisés et les vocations religieuses.

A l'orphelinat fut déversées de grosses sommes. L'Eglise recevait, elle aussi, sa part. Le cinéma français avait commencé en 1937 et ne vécut que trois ans. Quant à l'oeuvre de guerre elle fut fondée qu'en automne 1939. L'oeuvre hors banque contribuait à soulager quelques

misères, comme les oeufs de Pâques et les conserves à la fin de septembre. Une autre activité à souligner est un cercle de couture. Celles pouvant coudre, réparaient et confectionnaient des vêtements pour les pauvres. Cette oeuvre nécessitait quelques dépenses monétaires.

La Fédération des femmes canadiennes-françaises de Sudbury avait aussi la cause du français à coeur. Sous cette oeuvre, elle réclamait des plaques bilingues aux portes d'entrée du bureau de poste et des douanes. La Fédération avait aussi procuré un service bilingue dans les magasins de Sudbury vers les années 40. En 1939, elle avait ses propres émissions radiophoniques francophones comprenant un programme de musique, de chants, de récitations et de causeries. Afin de démontrer sa détermination pour la cause du français, la Fédération des femmes canadiennes-françaises, après délibération, avait reçu la permission d'offrir une adresse écrite en français au nom de tous les Canadiens français de la région lors de la visite du Roi et de la Reine en 1939. (La société historique du nouvel Ontario, No. 9, 1945: 26-32).

La section Sacré-Coeur de Sturgeon Falls avait aussi contribué à plusieurs activités. En 1931, les membres travaillaient à la confection de layettes, de lingeries, et de taies d'oreillers pour six femmes enceintes. Cette même année, elles faisaient une cueillette d'oeufs pour donner à Pâques à ceux et celles qui ne pouvaient pas s'en procurer par leurs propres moyens. En 1932, les membres participaient à la célébration de la St-Jean. Elles ont servi le repas, en plus de fournir les nappes et les services à thé pour 100 personnes. Pendant l'année, un bon nombre de parties de

bridge ont été organisées pour prélever des fonds.

Pendant les années 1935, 1936 et 1937 une quête a eu lieu dans l'église pour aider la société du Cancer. Les femmes avaient organisé des parties de cartes à domicile. Elles rendaient des visites aux familles nécessiteuses. A la Ste-Catherine, elles préparaient le 'Tag-day' aux pommes. En plus, elles participaient au souper aux fraises et au banquet annuel à l'hôtel. Pour venir en aide à l'orphelinat et à l'hôpital, les membres organisaient des parties de carte. Un tirage d'un voyage à Québec au profit de l'église et l'entretien du Monument du Père Langlois, fut une autre oeuvre pour laquelle la Fédération des femmes canadiennes-françaises donnait son service.

En 1938 et 1939, les membres ont organisé des parties de carte, une vente de gâteaux, un récital au théâtre, une rafle et des visites, afin de venir en aide à la bibliothèque de l'école secondaire, aux Guides, à l'église, et aux malades. Elles participaient aussi à une collecte de linge à domicile, à trouver un arbre de Noël pour l'orphelinat et l'hôpital et au lavage du plancher de l'église.

La Fédération des femmes canadiennes-françaises a aussi existé à North Bay. Les membres ont contribué beaucoup à différentes oeuvres, telles que des prix scolaires, la Sauvergarde de l'enfance, l'Eglise, les pauvres, les associations paroissiales et patriotiques, les vétérans et les institutions religieuses. Leurs moyens ne différaient pas de Sudbury ou Sturgeon Falls, elles organisaient des quêtes et des collectes, des parties de cartes et

des thés, des ventes de charité et des tirages. Les femmes intéressées de Verner et Field devaient se rendre à Sturgeon Falls pour faire partie de la Fédération des femmes canadiennes-françaises.

Donc, la Fédération des femmes canadiennes-françaises s'est formée surtout pour venir en aide aux nécessiteux. Il y avait des rencontres de prières, mais les membres se rencontraient surtout afin de donner leurs services à autrui. Il y avait aussi un certain honneur à participer à cette association car selon un témoignage d'une femme de Verner, la Fédération des femmes canadiennes-françaises avait de 'la classe', et seulement les femmes du village y participaient. Celles de la campagne ne se sentaient pas les bienvenues à y participer.

#### Union catholique des fermières de l'Ontario

La troisième association féminine sous étude est l'Union catholique des fermières de l'Ontario. Cette organisation vit le jour un samedi en avril 1937, lors d'un congrès de l'Union des cultivateurs franco-ontariens. Jusqu'à cette date, elle portait le nom de Cercle des fermières de l'Ontario et était la section féminine de l'organisation des cultivateurs masculins. Le Cercle des fermières devenait par la suite l'Union catholique des fermières de l'Ontario, mais elle demeurait toujours sous l'égide de l'Union des cultivateurs. Les deux organisations travaillaient ensemble au bienfait de la classe agricole par le développement intellectuel

des familles rurales. La première Union des Franco-Ontariennes à se développer dans le Nord de l'Ontario fut à Verner en 1949, suivi de North Bay en 1963, de Field en 1964 et de Sturgeon Falls en 1969.

L'Union catholique des fermières avait pour but de rejoindre le plus de femmes et de jeunes filles des paroisses rurales et de veiller à leur bien-être religieux, culturel et social. Cette organisation voulait aussi promouvoir l'épanouissement de la personnalité féminine en aidant les membres à bien s'acquitter de leurs nombreuses fonctions sur la ferme. Elles désiraient également développer un esprit d'entraide mutuelle, de justice et de charité chez les participantes. 'Aime Dieu, la terre et ton foyer ' servait de devise à l'Union et Notre-Dame-des-Champs représentait la patronne.

Avant d'être acceptées par le Bureau de direction du Cercle paroissial, les membres payaient la cotisation de \$2.00 par année répartie comme suit: \$0.50 au local, \$0.50 au régional et \$1.00 au provincial. Les femmes devaient être femmes de cultivateurs ou de journaliers des campagnes. Les villageoises étaient admises seulement à titre de membres, et ne pouvaient pas faire partie de l'exécutif.

L'Union ne pouvait s'affilier à aucun parti politique, mais elle pouvait prendre position pour ou contre. Par contre, elle pouvait s'affilier à des organisations non-politiques qui poursuivaient des objectifs semblables. D'autres groupements pouvaient aussi s'affilier à l'Union.

Un Comité Exécutif et un Bureau central dont le siège social était à Ottawa administraient l'Union des fermières. Une présidente, deux vice-présidentes, une directrice et une secrétaire-trésorière formaient le Bureau central pour chaque diocèse ou partie d'un diocèse. Il y avait aussi un aumônier conseiller nommé par les autorités religieuses.

Le Comité exécutif avait la responsabilité d'autoriser la création d'une Union diocésaine ou régionale. Afin d'établir une Union diocésaine ou régionale, les cercles paroissiaux d'un diocèse devaient être au nombre de sept et plus, mais dans le Nord de l'Ontario, le nombre fut réduit à cinq. Les statuts et les règlements ainsi que le but et l'objectif étaient les mêmes que l'Union centrale.

Afin de former une Union catholique des fermières, il fallait au moins douze femmes âgées de seize ans et plus, malgré qu'au Nord de l'Ontario, les fondatrices acceptaient les femmes âgées de 14 ans. Ces douze femmes devaient être résidentes d'une paroisse de l'Ontario et l'Union portait le nom de la paroisse. Un bureau de direction composé d'une présidente, d'une vice-présidente et de cinq directrices administraient le Cercle. Les membres, élus à la réunion annuelle, devaient être autant que possible des femmes de cultivateurs. Le Cercle paroissial se réunissait tous les mois, au moins dix fois par année, ou plus souvent si nécessaire. Il y avait quorum avec le tiers des membres.

Tout comme le Bureau diocésain, le Bureau de direction du cercle paroissial pouvait se nommer un Comité exécutif, formé de la présidente, de la vice-présidente, de la secrétaire (qui pouvait être à la fois trésorière et secrétaire), l'aumônier paroissial, qui était le curé de la paroisse ou tout autre prêtre nommé par lui. La présidente présidait les réunions mensuelles du Comité et de l'exécutif, et ceci soit aux niveaux local, régional ou général. Elle signait les chèques avec la secrétaire-trésorière, et tous les documents officiels, ainsi que le contrat d'affiliation du Comité. Elle devait veiller au bon fonctionnement des règlements et à l'application des décisions du Comité. Elle suivait les activités, stimulait la publicité pour attirer d'autres membres et demandait un rapport des opérations sur l'année en cours. Elle faisait partie de tous les comités et remplissait toutes les fonctions attribuées à cette charge. A la fin de l'année, elle devait présenter un rapport global de ses activités.

La vice-présidente remplaçait la présidente lorsque cette dernière ne pouvait pas se présenter, et elle avait alors les mêmes pouvoirs, à l'exception de signer les chèques. Elle pouvait aussi être en même temps directrice de secteur.

Quant aux directrices, elles assistaient régulièrement aux réunions et prenaient une part active dans les délibérations. Elles acceptaient les responsabilités confiées et devaient faire un rapport de leurs activités. La secrétaire faisait partie du Bureau de direction. Elle rédigeait le procès-verbal de chaque assemblée. Elle avait la responsabilité de toute la correspondance et de la convocation à la

demande de la présidente. A la fin de l'année, la secrétaire-trésorière donnait un rapport financier, accepté au préalable par le Comité.

L'aumônier, désigné par l'Evêque du diocèse ou le curé, représentait l'Eglise au sein de l'Union qui lui était soumise. Il devait enseigner la doctrine sociale de l'Eglise et stimulait le zèle des membres. Il était le conseiller moral du Bureau de direction.

En ce qui concerne les Cercles des fermières, les activités du Cercle de Verner seront exposées. Afin de commencer l'organisation, l'Union des fermières lançait un appel aux talents des femmes afin de faire bénéficier les autres femmes du village. Les membres se mettaient à la fabrication de travaux d'artisanat, tels le tricot, le crochet, la couture, les conserves, et les apportaient et les exposaient à chaque réunion. Le Cercle donnait un prix pour le meilleur morceau et il y avait aussi un prix d'entrée. A tour de rôle, chaque membre avait la responsabilité d'apporter les deux prix qui pouvaient être un morceau de couture, de tricot, des légumes du jardin ou un pot de conserve avec la recette.

La rencontre mensuelle du Cercle des fermières comprenait deux parties, une partie religieuse dirigée par l'aumônier et une partie récréative pour les membres. Cette ligne de conduite fut toujours respectée mais au fur et à mesure que l'organisation progressait, d'autres activités se sont ajoutées.

Parmi ces activités, on peut mentionner le repas de fête de monsieur le curé, les repas lors des pique-niques paroissiaux, ou les

repas lors des réunions des cultivateurs et le Club des 4H. Une fois par année, les femmes du Cercle des fermières de Verner, participaient au lavage de l'église. En plus de leur réunion mensuelle, les femmes consacraient une journée pas mois à la couture. Les dames pouvant coudre apportaient leur dîner et passaient la journée ensemble à confectionner des vêtements pour les familles dans le besoin.

Le Cercle des fermières s'occupait aussi de familles pauvres en leur donnant du linge recueilli dans la paroisse. Elles le rapièçaient au besoin. Elles donnaient de la nourriture et des bonbons pendant le temps des fêtes à ceux qui n'en avaient pas. Lorsqu'une famille était éprouvée par la mortalité, les femmes du Cercle préparaient, aux frais du Cercle, la collation des deux soirées de vieillée.

Le Cercle des fermières fut fondé dans les autres communautés sous étude à part Sudbury. Les informations concernant les autres communautés n'ont pas été recherchées car les Unions ne furent fondées qu'après 1950.

Cette organisation s'est formée afin de rejoindre les femmes de la campagne qui ne se sentaient pas invitées à participer aux organisations féminines du village. Ces femmes ont travaillé à partir de ce qu'elles fabriquaient et apportaient aux réunions (i.e. couture, marinade, nourriture, etc.). Elles ont aussi beaucoup participé aux oeuvres de leur paroisse et leur communauté.

## CHAPITRE V

### LES ORGANISATIONS COMME LIEUX D'APPROPRIATION

Comment vérifier s'il y a eu appropriation des femmes dans les organisations laïques sous étude? Les femmes en devenaient membres parce qu'elles le voulaient bien: on ne l'imposait pas. L'imposition directe de quelques activités n'était pas visible. Il y avait d'autres moyens plus efficaces de faire travailler les membres à des activités qui pouvaient être considérées importantes. Dans ce chapitre, l'analyse des organisations en fonction des quelques indicateurs présentés au chapitre deux sera entreprise.

Le premier indicateur touche les buts et les objectifs des trois organisations féminines. Des buts tels que "de procurer... des moyens de s'instruire... de leurs devoirs... (afin qu'elles puissent) ... remplir... les obligations que leur impose la religion et la société, chacun selon sa condition", ( Dames de Ste-Anne, 1930: 14) ou "(vise à) assister la femme dans son devoir de mère de famille, d'éducatrice, de gardienne de la race et des traditions françaises"

(Fédération des femmes canadiennes-françaises, 1964: 4), ou "aider les femmes à bien s'acquitter de leur nombreuses fonctions sur la ferme" (L'Union catholique des fermières de l'Ontario 1981: 9) démontrent bien leur orientation conservatrice. Les buts de ces trois organisations étaient d'assister les femmes à devenir de meilleures mères de familles religieuses.

Comme on peut le constater, chacune des organisations féminines avait pour but de protéger la vocation traditionnelle de mère et d'épouse.

L'institution familiale n'était pas remise en question mais plutôt sauvegardée.

Dans les Congrégations des Dames de Ste-Anne, la soumission des femmes envers les époux et les enfants était plus explicite qu'à l'intérieur de l'organisation des deux autres associations féminines. Toutefois, les membres des trois organisations laïques accordaient la priorité à l'idéologie de la femme au foyer et à la famille. Les membres étaient guidées dans leur rôle premier de mère de famille et d'épouse. L'idéologie conservatrice et patriarcale s'opposait fermement à tout changement dans le rôle traditionnel de la femme. Tout changement qui aurait pu bouleverser le pouvoir paternel dans la famille et la division du travail entre l'homme et la femme devait être évité, afin de ne pas compromettre le bien-être du foyer.

Les autorités civiles et religieuses renforçaient la complémentarité des rôles et encourageaient fortement les gens à la vie de couple. Dans de telles conditions, les femmes n'avaient pas beaucoup de choix que de se marier à moins de devenir religieuse si elles pratiquaient le catholicisme. Ces deux alternatives consistaient les deux seuls modes de vie sécuritaires offerts aux femmes à cette époque, si elles ne voulaient pas être vouées à l'échec et à la pauvreté. Les emplois pour les femmes étaient plutôt rares. Les deux sexes avaient besoin l'un de l'autres. Dans le Nord de l'Ontario, à l'arrivée des premiers habitants, il existait

une interdépendance entre les femmes et les hommes dans le partage des travaux quotidiens.

Cette même idéologie s'exprimait dans la structure et l'élaboration des règlements des organisations formelles des femmes de l'Ontario français ce qui nous amène au deuxième indicateur soit les critères d'adhésion des membres. Les règlements précisant qui pouvait faire partie d'une organisation féminine indiquent encore l'importance accordée à la famille. Pour devenir une dame de Ste-Anne, les membres devaient être mariées (dames), peu importe l'âge qu'elles pouvaient avoir. Quant aux Cercles des fermières, les membres devaient être âgées de 14 ans dans le Nord de l'Ontario et de 16 ans ailleurs. Elles devaient être préférentiellement femmes de cultivateurs, donc être mariée était un atout. La possibilité d'être femme-cultivateur sans mari n'était pas envisagée dans les critères d'adhésion. La Fédération des femmes canadiennes-françaises exigeait un critère d'âge minimum de 18 ans à moins d'être mariée. Les célibataires étaient admissibles mais celles-ci étaient plutôt rares.

Si subtile qu'elle puisse être, il y avait une grande insistance pour valoriser les femmes mariées en excluant les autres femmes. Les critères d'admissibilité démontrent un favoritisme pour des personnes déjà entourées d'un certain cadre moral et religieux. Les opinions exprimées et les modes de vie des membres devaient être conformes aux principes catholiques. Les règlements des organisations laïques devaient être suivis; cette charge revenait à l'aumônier et aux présidentes. Toutes celles qui ne suivaient pas les règlements pouvaient être exclues. Il fallait donc

suivre les indications du manuel des statuts et règlements, qui allouaient beaucoup d'autorité à l'aumônier.

Quels étaient ces règlements? Des membres des Dames de Ste-Anne étaient demandés la 'santification personnelle' et l'apostolat. Comme déjà décrit, la 'santification personnelle' correspondait aux idéaux de la famille traditionnelle. Les femmes membres de cette association devaient accomplir leur devoir d'état qui consistait à l'époque, à être une femme idéale et parfaite pour le mari et les enfants. Pour la paroisse entière, elles devaient être des femmes vertueuses en donnant le bon exemple et en se sacrifiant pour dénoncer le mal. Cette dévotion constante aux personnes qui les entouraient était clairement demandée dans les devoirs des Dames de Ste-Anne.

Quant aux Unions catholiques des fermières de l'Ontario et aux Fédérations des femmes canadiennes-françaises, les règlements (non clairement définis) n'en exigeaient pas autant. Il suffisait de payer la cotisation annuelle et de remplir dûment les différentes tâches selon la fonction assignée.

Même si les règlements des Unions catholiques des fermières de l'Ontario et des Fédérations des femmes canadiennes-françaises n'étaient pas clairement définis, des membres des trois organisations étaient exigés une ligne de conduite acceptable par le clergé et la paroisse. L'Eglise avait le contrôle sur la conduite des femmes. Cette appropriation se doublait lorsqu'on y imposait des critères d'éligibilité.

Afin de démontrer la reproduction de l'appropriation des femmes à l'intérieur des organisations volontaires, on peut constater l'importance de l'emprise du catholicisme. Cette mainmise de l'empire catholique faisait partie de la vie des gens du Nord de l'Ontario. Le rôle joué par le clergé catholique était un facteur d'une grande importance dans la colonisation et le développement franco-ontarien du Nipissingue.

En 1850, année où le clergé avait connu un développement considérable au Canada français, on retrouvait une société essentiellement rurale, française et catholique. Cette façon de vivre fut transmise aux Canadiens-français et Canadiennes-françaises de religion catholique. L'idée religieuse dominait la vie des femmes canadiennes-françaises. Elles avaient une étroite obéissance à l'autorité du prêtre. L'éducation reçue dans les couvents et/ou l'exemple de la mère, préparaient les femmes à la vie de devoir sans la remettre en question.

L'emprise du catholicisme était aussi dans les associations confessionnelles laïques. L'aumônier avait une place assez importante dans les trois organisations étudiées. Dans les Congrégations des Dames de Ste-Anne, il avait le rôle premier, en présidant les cérémonies de réception et en assistant à toutes les réunions. Il lui revenait la responsabilité de bien diriger les actions des membres. La tâche de choisir ou de faire élire l'exécutif des Dames de Ste-Anne revenait à l'aumônier. De cette façon il assurait un meilleur contrôle, et il pouvait décider de la personne qui présidait. Cette personne devait avoir une conduite irréprochable. Dans le cas des Unions catholiques des

fermières de l'Ontario, l'aumônier représentait l'Eglise. Il enseignait la doctrine sociale et veillait au maintien de l'esprit de justice. En effet, le Cercle et ses membres lui devaient soumission à tous les niveaux, soit spirituel et matériel. Dans la Fédération des femmes canadiennes-françaises, sans que les tâches formelles de l'aumônier soient clairement définies, il était toujours présent et consulté. Les membres l'exigeaient (témoignages des femmes de Sudbury). Dans le manuel de Statuts et Règlements de 1930, "le curé était de droit chapelain de chaque section". (1930: 3)

Dans les trois organisations laïques, l'aumônier avait le rôle de conseiller et la responsabilité de la conduite morale. En ayant une main forte sur l'organisation, il jouissait du contrôle des trois organisations. Il ne fallait pas contrarier le clergé qui articulait les principaux objectifs des organisations autour du travail philanthropique. Les femmes respectaient les oppositions venant de l'aumônier. Toutes prises de positions qui ne suivaient pas les conceptions des autorités cléricales étaient fortement critiquées et découragées. C'était à ces derniers que revenaient de donner ou de ne pas donner la permission de fonder une association et qui aidait, par la suite, la présidente et ses aides à faire respecter les règlements. L'existence des trois organisations fut acceptée, au préalable par le monde des mâles, soit l'Eglise. C'était au prêtre de la paroisse où l'organisation résidait d'accepter ou de refuser la fondation d'une organisation. Ce dernier avait la décision finale, donc il exerçait déjà un contrôle sur les membres.

Pour la Congrégation des Dames de Ste-Anne ce fut le Cardinal Taschereau, Archevêque de Québec qui accorda aux Pères Rédemptoristes d'ériger la Confrérie de Sainte Anne. Ce furent eux qui érigeaient les règlements, les buts et les objectifs. Quant à l'Union catholique des fermières de l'Ontario, elle fut sous l'égide de la section mâle avant d'être autonome et à continuer à suivre cette ligne de conduite même après leur indépendance. La Fédération des femmes canadiennes-françaises a été fondé pour répondre à l'appel de la nation lors de la première Guerre mondiale. La demande d'une charte fut adressée en 1917 au secrétaire d'Etat (homme). Dans les règlements et statuts de 1930 et 1964, il y a une citation au début qui dit "Sa grandeur Monseigneur Charles-H. Gauthier, Archevêque d'Ottawa, a bien voulu donner son approbation aux constitutions de la Fédération des femmes canadiennes-françaises". (1930, 1961: 2). Ainsi pour les trois organisations, il y eut la présence mâle pour approuver leur fondation.

Les trois organisations suivaient une ligne d'action dictée par le clergé. Les nouvelles initiatives de chaque communauté devaient être approuvées au préalable par l'épiscopat. Comme exemple prenons la Fédération des femmes canadiennes-françaises de Sudbury, qui trouvait fort ennuyeux d'emprunter des tables, des chaises, de la vaisselle, etc., de différentes organisations de la ville car il n'existait pas de salle appartenant à la Fédération. La présidente de l'époque trouvait une propriété mise en vente et allait voir le curé de la paroisse pour avoir l'approbation de l'acheter. Ce dernier ne voulait pas permettre aux membres de prendre l'initiative. L'opposition cléricale à ce moment avait

retardé la mise en marche de la salle paroissiale. Vraisemblablement ceci n'était pas un cas exceptionnel. Plusieurs activités ont dû être retardées et même abandonnées à cause des pressions du clergé.

Les Congrégations des Dames de Ste-Anne, les Unions catholiques des fermières de l'Ontario et les Fédérations des femmes canadiennes-françaises étaient des associations pieuses érigées dans des paroisses catholiques canadiennes-françaises. Elles auraient eu de la difficulté à survivre si elle n'avaient pas été confessionnelles car le clergé aurait qualifié de calamité tout geste qui ne se cantonnait pas dans les sphères religieuses et philanthropiques. Une laïcisation complète des organisations féminines de l'Ontario français aurait provoqué une réaction sévère de la part de l'évêché. Ce dernier imposait la censure du clergé aux organisations. Les femmes qui ne répondaient pas aux exigences et aux règlements ne pouvaient pas demeurer membres de ces organisations. Elles devaient pleine obéissance aux statuts et aux règlements.

Les caractéristiques spécifiques des organisations francophones avaient comme origine l'idéologie religieuse catholique qui valorisait les rôles de mères et d'épouses soumises. Un tel apostolat (exigé des Dames de Ste-Anne) devait servir de bon exemple de pureté et de patience pour le mari et les enfants. Donc, on peut constater que les valeurs véhiculées par le clergé avaient une forte influence sur le comportement des femmes à l'intérieur de leur famille.

L'importance primordiale accordée au clergé dans les organisations était nécessaire afin de former les femmes à mieux prêcher

la religion catholique dans leur demeure. Justement dans les buts des Dames de Ste-Anne, des Unions catholiques des fermières de l'Ontario et des Fédérations des femmes canadiennes-françaises, les membres accordaient de l'importance à l'assistance apportée auprès des femmes afin qu'elles puissent remplir leur rôle de mère et d'épouse. Les devises de ces organisations telles que 'Servir l'Eglise, la famille et la paroisse', ou 'Aime Dieu, la terre et ton foyer' ou 'Pour nos foyers' démontraient aussi très bien leurs priorités. Les femmes obéissaient donc aux demandes de l'Eglise sans trop questionner. Si les femmes voulaient continuer à exister comme organisation bénévole, elles devaient être soumises à la doctrine religieuse. En limitant les femmes à la sphère domestique, le monde ne se sentait pas menacé. L'appropriation des oeuvres et des énergies de ces femmes se justifiait toujours, soit pour le bien d'autrui de l'Eglise ou de la communauté. Si les femmes répondaient aux exigences des organisations, le clergé n'avait aucune raison de s'inquiéter, car comme déjà mentionné, les buts et objectifs suivaient la doctrine religieuse.

En se servant d'un quatrième indicateur, soit le genre d'activités des organisations, l'appropriation de ces femmes membres peut être aussi indiquée. Les oeuvres de charité et de dévouement correspondaient le plus à l'idéal traditionnel de l'action sociale féminine. Les membres demeuraient fidèles à la définition de l'action féminine: donc elles appuyaient fortement toutes les oeuvres qui touchaient la famille, soit les enfants et le foyer. Elles contribuaient largement à la confection de linge pour les orphelins et les pauvres, à la

cueillette d'argent pour acheter de la nourriture, à l'organisation de rafle et de bingo afin d'offrir et de maintenir un certain confort pour autrui, et autres. Toutes les activités devaient être approuvées par monsieur le Curé.

Au nom de valeurs et de principes moraux comme l'amour, le don de soi, l'altruisme, la charité chrétienne, l'esprit de sacrifice, ces membres avaient été utilisées comme main-d'oeuvre à bon marché. La rationalisation de la charité face aux différents problèmes rencontrés avait eu un grand impact sur l'orientation des organisations féminines. Les activités se rapportant à la sphère politique ou économique, même de façon globale, n'existaient pas, sauf concernant la cause des Canadiens-français, en tant que catholiques français. Il n'y a pas eu de tentative afin de modifier la structure politique ou économique. Le droit de vote ne fut pas une de leur priorité.

Les oeuvres se résumaient à l'action sociale et à remédier aux maux sociaux qui ne dépassaient pas la sphère domestique et privée. Ce confinement dans la sphère domestique et privée était maintenu par l'idéologie dominante et la moralité religieuse. Une grosse part de leur activités consistait à se dévouer pour d'autres individualités physiques, telle que les vieillards, les orphelins, les soldats, les pauvres, les sinistrés et autres. Pour ces personnes, les membres de ces organisations travaillaient, entre autre, à la confection de vêtements, à la préparation de nourriture et à la cueillette de biens matériels, afin de les distribuer aux pauvres et à ceux dans le besoin.

Même les activités purement de loisir, c'est-à-dire des rencontres pour le plaisir des membres seulement étaient absentes. Les membres se rencontraient afin d'organiser différentes oeuvres pour venir en aide à d'autres personnes, ou pour s'instruire. (Voir l'Union catholique des fermières de l'Ontario, 1964: 54). Tout l'argent qu'elles accumulaient était dirigé vers les gens dans le besoin. Jamais il n'a été mentionné qu'elles recueillaient de l'argent pour leur propre plaisir mais toujours pour autrui.

En somme, les divers points sur lesquels les femmes avaient travaillé rejoignaient les aspirations et les intérêts de l'église catholique. L'appui des femmes membres de ces organisations avait un caractère confessionnel et suivait la doctrine catholique. Les organisations ne pouvaient pas aller à l'encontre de la doctrine de l'église car cette dernière légitimait leur existence.

Le cinquième indicateur qui démontre l'appropriation des femmes à l'intérieur de ces trois organisations laïques est les bénéficiaires des activités pour lesquelles ces femmes ont dépensé tant d'énergie. Les membres adhéraient à l'idéologie de la femme au foyer, et leurs actions s'inscrivaient, pour une grande partie, dans cette sphère privée. Le premier rôle de la femme consistait à être épouse et mère et à s'occuper de son foyer. Il ne fallait pas toucher à ce 'fait accompli'. Les membres maintenaient cette idéologie de la femme à la maison au bénéfice de tous. De cette façon, les femmes gardaient leur place au foyer où elles pouvaient déployer leurs talents et leurs vertus, et ne menaçaient pas les hommes, dans leur monde de mâle.

L'ouvrage de la Fédération des femmes canadiennes-françaises, La part des femmes, il faut la dire, nous donne plusieurs exemples de l'aide que les femmes apportaient. Pour en prendre quelques uns :

Je suis devenue membre de la Fédération des femmes canadiennes-françaises durant le temps de la guerre. Alors, c'était pour aider. On tricotait pour envoyer des chaussons aux soldats. Le premier but de la Fédération a été d'aider. Aider aux femmes... dont les maris étaient partis en guerre. (109)

C'a jamais été une femme qui a travaillé en dehors. Elle allait où il y avait des gens dans le besoin. Pendant les deux guerres, elle a tricoté. Elle en a fait du linge pour tout et chacun. Elle s'est toujours occupée. (109)

La sollicitation de services gratuits des femmes se faisait sentir partout. Le gouvernement canadien avait sollicité la participation des femmes pour venir en aide aux soldats et à leurs familles. Les partis politiques comptaient sur l'aide bénévole pour le travail invisible, tel que la sollicitation au téléphone, du porte à porte, le travail de bureau, organiser le thé et les collations, s'occuper des invités à les réunions, etc... D'autres organisations telles que l'Association des aveugles, des sourds-muets, des vétérans, des tuberculeux, les couvents et les hôpitaux n'hésitaient pas à demander aux femmes de contribuer. Elles remplissaient ces rôles efficacement tout en partageant l'aide ménagère des personnes malades.

L'aide apportée par les membres des organisations féminines laïques se modelait suivant l'appel du clergé. Les prêtres sollicitaient les services des membres de la paroisse pour le financement de l'église et du presbytère. Par la suite, il y avait des fêtes religieuses, des soupers, des soirées, la chorale pour les offices religieux, et les messes quotidiennes. Il ne faut pas non plus oublier l'entretien de l'église, du linge d'autel et de monsieur le curé.

Je m'occupais de la sacristie, du lavage et du repassage des surplis. Monsieur le Curé demandait qu'ils soient bien craqués. Je faisait aussi de la broderie sur les nappes d'autel et les singulons pour les prêtres. (Fédération des femmes canadiennes-françaises, 1981a:118).

Un autre apport des membres fut la transmission des valeurs religieuses. Elles enseignaient le catéchisme et les prières chez-elles et souvent à des groupes d'enfants du village.

En somme, les divers points sur lesquels les membres avaient porté leur aide devenaient très rentables économiquement et socialement pour plusieurs. Entre autres, elles ont contribué pour l'Etat, les partis politiques, d'autres organisations, l'Eglise et tous les gens qui avaient besoin de leurs services. Les membres peuvent avoir profité elles aussi des organisations si elles étaient dans le besoin. Mais au niveau purement de loisir, soit pour le plaisir de se rencontrer, les femmes interrogées n'ont rien mentionné. Certaines appréciaient sortir

à l'extérieur de leur maison pour avoir un changement dans leur routine. Mais lorsqu'elles se regroupaient, c'était pour travailler et non pour s'amuser seulement.

La reconnaissance ou la non-reconnaissance nous a servi de dernier indicateur. Que les femmes aient dépensé leurs énergies pour venir en aide aux nécessiteux était évident dans les quelques documents qui ont survécu. Toutefois pendant la recherche d'information, nous avons rencontré plusieurs obstacles justement à cause du manque de littérature sur le sujet des organisations féminines bénévoles laïques du Nord de l'Ontario français. Pour ces sections, lorsque ce n'était pas dû à un feu, ou à un ouragan ou à une inondation, le manque de locaux suffisait pour faire éliminer les procès verbaux et la correspondance des organisations. Il y a très peu de vieux documents gardés, puisque après tout, les organisations des femmes n'étaient pas prioritaires (Voir témoignage du prêtre, p. 14 ).

Il y avait parfois une évaluation monétaire pour le travail accompli, mais l'usufruit allait pour d'autres services. Socialement, les tâches s'effectuaient hors salariat dans le cadre d'une appropriation physique directe. Il s'agissait de la classe des femmes qui effectuaient les tâches d'entretien physique des malades, des infirmes, des vieillards, etc. Les membres ne recevaient aucun salaire; leurs services étaient tous gratuits. Tout ce que les femmes amassaient en capital était redistribué aux nécessiteux.

Lorsqu'il y avait un besoin qui se faisait sentir, les membres n'hésitaient pas à y mettre leur énergie, et lorsque le service jusqu'alors offert par elles devenait institutionnalisé, on les dépossédait de leurs actions et les femmes n'en étaient point reconnues. Lorsque les services, tels que l'aide aux pauvres, aux vieillards, aux veuves, etc., furent pris en charge par l'Etat pour devenir l'assurance-chômage, l'aide sociale, pension aux vieillards et aux veuves nécessiteuses, tout ce que les membres des différentes organisations avaient donné fut recouvert d'un voile par l'histoire des hommes. La valorisation de l'apport des femmes a passé sous silence, même si toutefois, elles avaient contribué beaucoup au développement des communautés. Reléguées aux oubliettes, elles continuaient toutefois, leurs oeuvres de bienfaisance.

Les femmes se dévouaient pour le prochain tout naturellement car cela tombait sous le sens commun de croire à une nature plus dévouée chez elles que chez les hommes. Toujours selon ce sens commun, les femmes comprenaient par intuition et par amour plutôt que par une logique. Elles avaient une prédisposition à cause de leur conditionnement social, à remplir des tâches où la négation de soi était essentielle. Depuis leur tendre enfance, on inculquait aux femmes l'idéologie de disponibilité. A cause de leur nature, le privilège précieux de soulager et de réconforter ceux et celles qui souffraient revenait aux femmes.

La croyance à la spécificité du caractère féminin  
(nature maternelle des femmes qui est un trait unique de leur personnalité)

a perpétué une appropriation et a empêché un élargissement de la sphère d'action permise aux femmes. Elles croyaient à un pouvoir de régénération morale et sociale qui était un des 'attributs féminins'. Il n'y a pas eu de remise en question de leur rôle à l'intérieur des organisations. Il semble que le clergé et l'idéologie mâle de l'époque croyaient aussi à cet 'attribut féminin' puisque les femmes n'ont pas eu à lutter terriblement fort pour le démontrer. Le temps qu'elles s'occupaient à ces petites améliorations, toujours sous un contrôle mâle, les femmes ne dérangeaient pas ailleurs.

Les trois organisations féminines laïques n'étaient pas une menace, elles étaient plutôt perçues raisonnables et pacifiques. Même si ces femmes voulaient améliorer le sort de tout le monde, elles ne voulaient pas trop ébranler le système. Libérer les femmes de leur destinée biologique et de l'asservissement inégalitaire n'était pas une chose qui aurait pu être facile à l'époque puisque les femmes elles-mêmes s'imposaient 'une nature' de régénératrice. Elles croyaient à la valorisation de la femme au foyer et se définissaient comme les principales dépositaires des moeurs et des valeurs morales chrétiennes.

## CONCLUSION

L'objectif de la thèse, axé sur l'émergence des organismes féminins formels volontaires laïques en Ontario français fut rejoint. L'approche du féminisme matérialiste de Colette Guillaumin a été d'un précieux secours pour l'analyse des facteurs qui avaient contribué à maintenir les femmes dans une position d'appropriée.

Malgré la carence des ouvrages concernant la femme et son histoire, nous avons pu constater que les femmes ont participé à plusieurs événements par l'entremise d'organisations laïques. Les femmes ont dépensé leurs énergies vers la réforme de certains maux sociaux, toujours pour l'amélioration d'autrui. Leurs oeuvres furent réappropriées tout comme leur temps, leurs énergies et leurs corps. Elles furent la propriété du système clérical. Pendant qu'elles perdaient leurs énergies à des petites améliorations sociales, elles ne faisaient pas d'autres choses. Elles ne dérangent pas trop le système existant. Et en plus, ça ne faisait pas tort qu'elles remédient à certaines faiblesses sociales.

Les femmes n'adhéraient pas à des luttes éloignées de la sphère domestique. Les organisations féminines laïques, dotées d'un féminisme chrétien étaient axées sur l'épanouissement de la personne chrétienne. Les organisations devaient suivre une ligne d'action prudente afin d'éviter tout conflit avec le clergé. L'implication des femmes, en général, ne s'étendait pas plus loin que la paroisse locale. L'Eglise n'appréciait pas trop les changements et avait à coeur l'institution

familiale. Elle n'aurait jamais permis aux femmes la possibilité de participer à des activités non acceptées par elle, au préalable. Donc, à cause de structures rigides, les activités de ces femmes furent très limitées.

Un autre aspect qui restreignait la portée de leurs activités fut les plaintes des maris qui trouvaient que leurs femmes passaient trop de temps à l'extérieur du foyer. Donc, certaines priorités devaient être respectées et à cause de cela, il devenait plus facile de justifier l'importance accordée à la famille et au foyer. Afin d'appuyer ce point, empruntons du texte de Christopher Headon: "Home and family first of all. Social life, however, if it be understood to mean visiting... and going to parties,... should not... prevent your doing regular, faithful Christian work, whether missionary, charitable or temperance". (1978: 15)

Le rôle de régénératrice qu'elles s'imposaient était bien perçu et accepté par le monde des mâles, car il n'était pas une menace. La rationalisation de la charité gratuite afin de répondre aux problèmes sociaux était acceptée de tous. Tous, le clergé, les hommes et les femmes, voulaient ou croyaient vouloir une régénération morale et sociale, et la croyance d'une spécificité 'plus naturelle' chez la femme pour le travail communautaire. Cette croyance n'empêchait pas les femmes à participer dans ces organisations laïques, au contraire, ça les encourageait.

Mais le refus de reconsidérer le rôle traditionnel des femmes a grandement limité la direction et la portée de leurs services. En ne rejetant pas l'idéologie de l'élite dominante et en acceptant le contrôle clérical, les femmes, membres de ces trois organisations n'ont pas amélioré leur condition personnelle en tant que femme. Elles n'ont pas préconisé des luttes pour l'abolition de la discrimination sexuelle. Elles ont dû être satisfaites de leur condition; du moins c'est ce qui nous est laissé croire!

Donc les organisations féminines ont rempli un rôle de soutien dans les oeuvres de charité. Les services n'avaient pas à se faire offrir, les femmes étaient les outils disponibles pour y répondre bénévolement. Et au nom de Dieu, ces femmes se dévouaient, d'où l'aliénation aveugle des membres. Comment en vouloir à Dieu qui est la bonté même?

A N N E X E

ANNEXE I

Population par origines à Sturgeon Falls

	<u>britannique</u>	<u>française</u>	<u>allemande</u>	<u>sauvage</u>	<u>italienne</u>	<u>autres</u>
1901	805	596	15	1	--	1
1911	838	1,239	36	18	10	58
1921	1,004	2,943	12	12	27	127
1931	954	3,114	22	41	21	103

N.B. britannique: anglais, irlandais et écossais

autres: hollandais, belge, chinois, roumain, bulgare  
grec, juif, polonais, russe, scandinave  
auto-hongrois, finlandais, ukrainien,  
non-spécifié

Tiré des Recensements du Canada de 1901 à 1931

## Bibliographie

- Albistur, Maité et Daniel Arnogathe  
1977 Histoire du féminisme français du moyen âge à nos jours. Paris: Editions des femmes.
- Ariès, Philippe  
1960 L'enfant et la vie familiale. Paris: Librairie Plon.
- Ball, Rosemary R.  
1975 "A Perfect Farmer's Wife. Women in 19th Century Rural Ontario", Canada, an Historical Magazine, 3, 2: 2-21.
- Carter, Alexander  
1979 Diocèse du Sault Ste-Marie. Sault Ste-Marie.
- Centre de recherche en civilisation canadienne-française  
1981 Explorations et enracinements français en Ontario, 1610-1978. Ottawa: Ministère de l'Education.
- Charbonneau, Louis  
1947 "L'Ontario français", Culture, 8, 1: 78-83.
- Charbonneau, Louis, et J.A.S. Plouffe  
1951 "La vie franco-ontarienne", Vie française, 6, 1: 3-20.
- Choquette, Robert  
1980 L'Ontario français, historique. Montréal: Collection 'l'Ontario français', Editions Etudes Vivantes.
- Cornell, Paul J., Jean Hamelin, Fernand Ouellet et Marcel Trudel  
1971 Canada, Unité et diversité. Toronto: Holt, Rinehart et Winston.
- Cook, R. et W. Mitchison  
1976 The Proper Spere, Woman's Place in Canadian Society. Toronto: Oxford University Press.
- Dames de Ste-Anne  
1930 Manuel de Ste-Anne no. 1073 bis. Québec: Sainte-Anne de Beaupré.
- 1943 Petit manuel de l'Archiconfrérie Sainte-Anne. Québec: Librairie Alphonsienne.
- 1958 Règlement des Dames de Sainte Anne. Québec: Librairie de la Bonne Sainte Anne.

- Dandurand, Mme  
1900 "Moeurs canadiennes-françaises", Conseil national des femmes du Canada. Les femmes du Canada, leur vie et leurs oeuvres, Ottawa: Ministère de l'agriculture: 24-32.
- de Beauvoir, Simone  
1949 Le deuxième sexe. Vol. 2, Paris: Idées Gallimard.
- Delphy, Christine  
1975 "Pour un féminisme matérialiste", L'Arc: Aix en Provence; 61: 61-67.
- 1977 "Variations sur des thèmes communs", Questions féministes, 1: 3-20.
- Denis, Ann  
1981 "Femmes: ethnie et occupation au Québec et en Ontario, 1931-1971", Etudes ethniques au Canada, XIII, 1: 75-90.
- Evans, Richard  
1977 Women's Emancipation Movement in Europe, America and Australasia, 1840-1920. London: Groom Helm.
- Fédération des femmes canadiennes-françaises  
1930 Statuts et Règlements. Ottawa: Fédération des femmes canadiennes-françaises.
- 1964 Statuts et Règlements révisés. Ottawa: Fédération des femmes canadiennes-françaises.
- 1981a La part des femmes il faut la dire. Ottawa: Fédération des femmes canadiennes-françaises.
- 1981b Femmes et francophones: double infériorité. Ottawa: Fédération des femmes canadiennes-françaises.
- Filteau, Gérard  
1960 La civilisation catholique et française du Canada. Montréal: Editions Centre de femme et de pédagogie.
- Fortin, Benjamin et Jean-Pierre Gaboury  
1975 Bibliographie analytique de l'Ontario français. Ottawa: Editions de l'Université d'Ottawa.

- Fournier, Francine  
1977 "Les femmes et la vie politique au Québec",  
Marie Lavigne et Yolande Pinard (eds.)  
Les femmes dans la société québécoise,  
Études d'histoire du Québec, Montréal:  
Les Editions du Boréal Express. 8: 169-190.
- Gervais, Gaétan  
1980 La colonisation française et canadienne du  
Nipissingue 1610-1920. North Bay: La  
société historique du Nipissing.
- Grimard, Jacques  
1981 L'Ontario français par l'image.  
Montréal: Collection L'Ontario français',  
Editions Etudes Vivantes.
- Guillaumin, Colette  
1972 L'idéologie raciste: Genèse et langage actuel.  
La Haye: Mouton.
- 1977 "Race et nature: système des marques. Idée  
de naturel et rapports sociaux". Pluriel,  
11: 39-55.
- 1978 a "Pratique du pouvoir et idée de Nature;  
L'appropriation des femmes", Questions  
féministes, 2: 3:30.
- 1978 b "Pratique du pouvoir et idée de Nature;  
Le discours de la Nature", Questions  
féministes, 3: 3-30.
- Guenette, René  
1966 Histoire de Sturgeon Falls, 1878-1960.  
Thèse de maîtrise. Sudbury: Université  
Laurentienne.
- Headon, Christopher  
1978 "Women and Organized Religion in Mid and  
Late 19th Century Canada", Journal of the  
Canadian Church Historical Society,  
20, 1-2: 3-15.
- Jaggar, Alison M. et Paula Rothenberg Struhl  
1978 Feminist Frame Works Alternative Theoretical  
Accounts of the Relations between Women and  
Men. New York: McGraw-Hill Book Company.

- Jean, Michèle  
1974 Québécoise du 20<sup>e</sup> siècle. Montréal:  
Editions du Jour.
- Juteau-Lee, Danielle  
1979 "La sociologie des frontières ethniques en  
devenir", D. Juteau-Lee avec le concours  
de L. Laforge (eds.), Frontières ethniques  
en devenir, Ottawa: Editions de l'Université  
d'Ottawa. VII: 3-18.
- Juteau-Lee, Danielle et Barbara Roberts  
1981 "Ethnicity and Feminity: (d') après nos  
expériences", Etudes ethniques au Canada,  
XIII, 1: 1-21.
- Juteau-Lee, Danielle  
1981 "Visions partielles, visions partiales:  
Visions (des) minoritaires en sociologie",  
Sociologie et Sociétés, 13, 2: 33-48.
- Kealey, Linda  
1979 A not Unreasonable Claim: Women and Reform  
in Canada 1880-1920. Toronto: The Women's Press.
- Lalande, Robert  
1982 "Les grands mouvements migratoires: 1850 à 1950".  
Texte photocopié pour T.V. Ontario.
- Lanctôt, C.  
1964 Filles de joie ou filles du Roi. Montréal:  
Editions du jour.
- La société historique du Nipissing  
1979 Une bibliographie de sources historiques du  
district de Nipissing. North Bay: Etudes  
historiques no. 1.
- La société historique du nouvel Ontario  
1942-1980 Les documents historiques no. 2-4-8-9-12-  
18-26-28-34-38-41-46-47-67-68-72. Sudbury:  
Université de Sudbury.
- Lavigne, Marie et Yolande Pinard  
1977 Les femmes dans la société québécoise.  
Etudes d'histoire du Québec, 8, Montréal:  
Les Editions du Boréal Express.
- Lavigne, Marie et Yolande Pinard et Jennifer Stoddart  
1977 "La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste  
et les revendications féministes au début du  
20<sup>e</sup> siècle", Marie Lavigne et Yolande Pinard  
(eds.). Les femmes dans la société québécoise,  
Etudes d'histoire du Québec, Montréal: Les  
Editions du Boréal Express, 8: 89-108.

- Leclerc, Charles  
1909 'Les Canadiens français et Ontario',  
Le Prévoyant, 14: 10-85.
- Le Collectif Clio  
1982 L'histoire des femmes au Québec depuis quatre  
siècles. Montréal: Les Quinze.
- Light, Beth et Veronica Strong Boag  
1980 True Daughters of the North. Canadian Women's  
history: an annotated bibliography. Toronto:  
Ontario Institute for Studies in Education.
- Martin, Jacqueline  
1977 "Les organismes féminins sont laissés de côté",  
Le Carillon du 13 juillet.
- Michel, Andrée  
1979 Le féminisme. Paris: Presses Universtaire de France.
- Minville, Esdras  
1946 Le citoyen canadien-français. Montréal: Fides.
- Mitchinson, Wendy  
1977 "Canadian Women and Church Missionary Societies  
in the Nineteenth Century: A Step Towards  
Independance", Atlantis, 12,2, Part 2: 57-75.
- Nourry, Lucien  
1981 "Paroisse Saint-Vincent-de-Paul",  
North Bay.
- Paroisse Ste-Thérèse d'Avila  
1981 75è anniversaire 1906-1981. Cache Bay:  
Paroisse Ste-Thérèse d'Avila.
- Parsons, T. et R., Bales  
1964 Family, Socialization and Interaction Process.  
New York: Free Press of Glence.
- Pinard, Yolande  
1977 "Les débuts du mouvement des femmes", Marie Lavigne  
et Yolande Pinard (eds.). Les femmes dans la société  
québécoise, Etudes d'histoire du Québec, Montréal:  
Les Editions du Boréal Express. 8: 61-87.
- Ricks, Frances A., et Sandra W. Pyke  
1973 "Women in Voluntary Social Organization",  
Ontario Psychologist, 5,2: 48-55.

- Rosenberg-Dishman, Marie B., et JoAnn Delores Een  
1975 Women and society; a critical review of the literature with a selected annotated bibliography.  
London: Sage Publications.
- Rossi, Alice S.  
1973 The Feminist Papers from Adams to de Beauvoir.  
New York: Columbia University Press.
- Shorter, Edward  
1975 Naissance de la famille moderne.  
Paris: Editions du Seuil.
- Simon, J. et G. Simon  
1982 La femme du vingtième siècle. Paris: Calman Levy.
- Skelton, Isabel  
1924 The Backwoodswomen: A Chronicle of Pioneer Home Life in Upper Canada. Toronto: Ryerson.
- Smith, Dorothy  
1975 "An Analysis of Ideological Structures and How Women Are Excluded: Considerations for Academic Women", La Revue Canadienne de Sociologie et d'Anthropologie, Toronto: 12, 4, 1ère partie: 353-369.
- Stephenson, Marylee (ed.)  
1973 Women in Canada. Toronto: New Press.
- Stineman, Esther  
1979 Women's studies a recommended core bibliography.  
Colorado: Librairies Unlimited Inc.
- Strong Boag, Veronica  
1975 "The Roots of Modern Canadian Feminism The National Council of Women, 1893-1929", Canada, an Historical Magazine, 3,2: 23-33.
- Tessier, A.  
1944 La femme dans l'histoire du Canada.  
Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- Trofimenkoff, Susan Mann  
1977 "Henri Bourassa et la question des femmes". Marie Lavigne et Yolande Pinard (eds.). Les femmes dans la société québécoise. Etudes d'histoire du Québec. Montréal: Les Editions du Boréal Express. 8: 109-124.
- Trofimenkoff, Susan Mann et Alison Prentice (eds.)  
1977 The Neglected Majority: Essays in Canadian Women's History. Toronto: McClelland & Stewart.

- Union catholique des fermières de l'Ontario  
1964 Statuts et Règlements. Ottawa.  
Union catholique des fermières de l'Ontario.
- 1981 "Une histoire qui date de 1937",  
Bonjour chez-nous, 15 Avril: 9.
- Vallière, Gaétan  
1980 L'Ontario français par les documents.  
Montréal: Collection 'L'Ontario français',  
Editions Etudes Vivantes.
- Vermette, Mme Arthur et F. Richard  
1964 "Cinquante années à l'oeuvre au Canada français,  
la Fédération des femmes canadiennes-françaises  
1914-1964", texte retrouvé aux Archives  
du Centre Diocésain, Ottawa.
- Wilson, Margaret Gibbons  
1979 The American Woman in Transition. The  
Urban Influence 1870-1920. London:  
Greenwood Press.